MOBILITÉ
HABITAT
SANTÉ BIEN-VIVRE
JURIDIQUE

RAPPORT FINANCIER 2024.

Certifié conforme, Niort le 1 juillet 2025

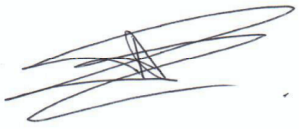

David PINO
Président du Directoire

GROUPE IMA

01

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE.

1.1
09 LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.

1.2
10 GOUVERNANCE.
10 LES SOCIÉTÉS DU GROUPE
11 NOS IMPLANTATIONS
11 LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE

1.3
12 STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
12 PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

1.4
13 ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
13 LES CHIFFRES CLÉS
13 LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE
13 L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS
14 LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

1.5
15 ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
15 GROUPE IMA
15 IMA SA (HOLDING)
16 LES FILIALES FRANÇAISES
18 LES FILIALES INTERNATIONALES

1.6
19 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

1.7
19 PERSPECTIVES.

1.8
20 DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
20 LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
20 LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT
20 LA CONFORMITÉ
20 L'ACTUARIAT
20 L'AUDIT INTERNE
21 LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)
21 LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

1.9
21 INSTRUMENTS FINANCIERS.

1.10
22 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.
23 NOTE MÉTHODOLOGIQUE
25 MODÈLE D'AFFAIRES
25 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE
36 SYNTHÈSE DES INDICATEURS
38 TABLEAU DES INDICATEURS RH POUR L'ENSEMBLE DES ENTITÉS FRANÇAISES NON CONSOLIDABLES
40 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

1.1

LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.

1 043 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

32,2 M€
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ[1]

15,9 M
D'APPELS REÇUS

3,5 M
DOSSIERS D'ASSISTANCE TRAITÉS

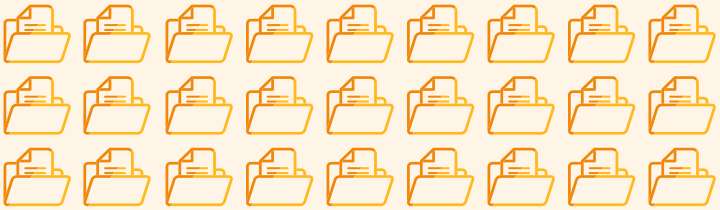

16
IMPLANTATIONS RÉPARTIES EN EUROPE ET AU MAROC

+ DE 6 000
COLLABORATEURS

405,1 M€
DE FONDS PROPRES[2]

[1] *Résultat net consolidé part du Groupe.*
[2] *Capitaux propres du Groupe IMA (hors minoritaires).*

1.2 GOUVERNANCE.

// LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

IMA est structuré en 21 entités juridiques distinctes, implantées sur le continent européen et au Maroc. IMA SA, société holding, rassemble toutes ces entités qui participent à la dynamique commerciale du Groupe.

MACIF – MACIFILIA – MAIF – MATMUT – MATMUT MUTUALITÉ – MATMUT PROTECTION JURIDIQUE – INTER MUTUELLES ENTREPRISES – AMF – MATMUT & CO - MAPA MUTUELLE D'ASSURANCE – SMACL ASSURANCES SA – SMACL ASSURANCES

AGPM ASSURANCES – AGPM VIE – MUTUELLE MAE - MAE ASSURANCE – ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS – BPCE ASSURANCES IARD – ALTIMA ASSURANCES - P&V ASSURANCES – WAFA ASSURANCE

ACTIONNAIRES

IMA SA
Société holding
capital de 55 382 K€

GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

- 100 % IMA GIE — capital de 3 000 K€
- 80 % IMH GIE — capital de 100 K€
- GIE LA CHANTRERIE

SOCIÉTÉS DE SERVICES EN FRANCE

- 100 % IMA SERVICES SASU — capital de 3 553 K€
- 100 % IMATECH SASU — capital de 500 K€
- 100 % IMA VOYAGES SASU — capital de 50 K€
- 100 % SERENA SASU — capital de 1 236 K€
- 100 % IMA PROTECT SASU — capital de 1 300 K€
- 100 % IMA INNOVATION SASU — capital de 25 000 K€
- 100 % IMA PARTICIPATIONS SASU — capital de 15 000 K€

SOCIÉTÉS DE SERVICES À L'INTERNATIONAL

- 4,5 % / 91 % IMA SERVIZI S.C.A.R.L. — capital de 100 K€
- 60 % IMACARE SRL — capital de 1 000 K€
- 49 % / 51 % PRESTIMA S.L. — capital de 2 622 K€
- 34 % IMA BENELUX SA — capital de 500 K€
- 100 % IMA DEUTSCHLAND GMBH * — capital de 652 K€

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE À L'INTERNATIONAL

- 89,98 % IMA ITALIA S.P.A. — capital de 4 285 K€
- 35 % WAFA IMA ASSISTANCE SA — capital de 50 000 K Dh

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE FRANÇAISES

- 99,99 % ASSURIMA SA — capital de 6 200 K€
- 99,99 % IMA ASSURANCES SA — capital de 157 000 K€
- IMA IBÉRICA ASISTENCIA, Sucursal de IMA ASSURANCES

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE FRANÇAISE

- 99,99 % SCI BELLUNE — capital de 2 020 K€

* Activité en cours de cessation

// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION //

// NOS IMPLANTATIONS

Le Groupe IMA dispose de 16 implantations réparties à travers le continent européen et le Maroc.
Ces implantations sur les marchés nationaux permettent une réelle compréhension des cultures et des attentes locales.

EN FRANCE

IMA ASSISTANCE France
(Niort, Chauray, Limoges et Rouen)
// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE
Automobile & déplacement - Voyage & médical - Dépannage d'urgence - Prévention & accompagnement

IMH (Échiré, Marseille et Schiltigheim)
// HABITAT
Dépannage d'urgence - Services à l'Habitat

IMATECH (Nantes)
// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE // JURIDIQUE
Relation client - Technique Automobile - Gestion déléguée d'assurance - Assistance juridique

IMA PROTECT (Nantes et Beaucouzé)
// HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE
Alarme - Télésurveillance - Maison connectée - Téléassistance

À L'INTERNATIONAL

IMA Benelux (Liège)
// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE
Services et solutions d'assistance

IMA Ibérica (Madrid, Almadén et Lisbonne)
// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE
Services et solutions d'assistance

IMA Italia (Milan)
// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE
Services et solutions d'assistance

Wafa IMA ASSISTANCE (Casablanca)
// MOBILITÉ // SANTÉ BIEN-VIVRE
Services et solutions d'assistance

// LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE

Nos principaux actionnaires sont des sociétés liées au monde de la mutualité et de l'assurance :

Données au 31/12/2024.

1.3
STRATÉGIE ET OBJECTIFS.

// PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Le plan stratégique 2022-2025 s'inscrit dans la continuité de l'évolution d'IMA, il est construit dans un contexte d'incertitudes et d'évolutions structurelles. Il s'agit d'un plan de performance globale pour confirmer la pertinence et l'attractivité du modèle IMA. Les trois ambitions stratégiques à horizon 2025 portent sur une nouvelle équation de compétitivité, des parcours clients optimisés, un engagement des collaborateurs.

Depuis le 1er janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance).

En 2024, le chiffre d'affaires atteint 1 043 M€, en croissance de 11 % par rapport au réel 2023, principalement sur l'activité actionnaires hors habitation en France (+ 43 M€) et sur les activités commerciales (+ 58 M€) dont + 30 M€ sur l'activité France et + 28 M€ à l'international (croissance organique et développement du Travel).

Le résultat s'élève à 32,2 M€, en augmentation de 6,6 M€ par rapport au réel 2023 principalement sur nos activités commerciales France et internationales.

ÉLÉMENTS CONSOLIDÉS en millions d'euros	2019	2020	2021	2022	2022 PROFORMA*	2023	2024
Chiffre d'affaires	830	774	872	1 006	870	942	1 043
Chiffre d'activité	1 126	1 090	1 202	1 427	1 440	1 390	1 484
Résultat consolidé	7,7	5,5	11,9	10,8	21,7	25,6	32,2

*Réel 2022 Proforma : Réel 2022 retraité pour prise en compte du passage en réassurance

1.4 ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.

// LES CHIFFRES CLÉS

	RÉEL 2024	RÉEL 2023	ÉCARTS R24/R23
Activité Groupe (nombre de dossiers)	3 642 469	3 501 244	+4 %
Chiffre activité (en M€) périmètre consolidation	1 484,4	1 390,1	+7 %
Chiffre affaires (en M€) périmètre consolidation	1 043,1	942,0	+11 %
Résultat Net part du Groupe (en M€) périmètre consolidation	32,2	25,6	+26 %
Coût moyen/dossier IMH GIE yc renseignement (en €)	78,3* **	72,2**	+9 %
Effectif moyen du Groupe (réparti sur 7 pays traitants)	6 070	5 735	+6 %

*Coût moyen TTC
**Données provisoires
Données hors Wafa IMA ASSISTANCE sauf résultat et effectif moyen

- ***Focus IMA GIE (vision mutuelles actionnaires - version reconstituée)***

	RÉEL 2024	RÉEL 2023	ÉCARTS R24/R23
Activité (en nombre de dossiers)	1 714 053	1 620 747	+6 %
Coût moyen/dossier (sinistres + frais internes) (en €)	405,2*	391,2*	+3,6 %
dont coût interne moyen/dossier (en €)	135,8*	136,6*	-0,6 %

*Hors Gestion Pour Compte

// LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2024 s'élève à 1 043 M€ par rapport à 942 M€ en 2023, en hausse de 101 M€ soit +11 % et le chiffre d'activité à 1 484 M€ contre 1 390 M€ en 2023, soit +7 %.

Cette évolution du chiffre d'affaires est portée principalement par une augmentation des primes d'assurance. Les primes d'assurance représentent 753,8 M€ (676,1 M€ en 2023).

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 32,2 M€ contre 25,6 M€ en 2023.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 32,1 M€ contre 25,5 M€ en 2023.

// L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS

L'activité des entités d'assistance mesurée en nombre de dossiers est en hausse de 141 225 par rapport à celle de 2023 (+4 %) dont +6 % pour l'activité avec nos actionnaires.

L'activité Groupe Assistance Déplacement (Assistances Générale/Médicale/Constructeurs) à fin décembre 2024 est en hausse de 7 % par rapport à l'année passée.

Cette variation s'explique principalement par :

- une hausse de l'activité, sur l'assistance Générale, de 7,2 % principalement portée par l'activité des actionnaires MACIF, MAIF, BPCEAI et MATMUT, et également par l'activité à l'international avec ITAS en Italie et MATU au Maroc.
- une progression de l'activité Médicale de 14,7 % qui s'explique principalement par l'Espagne (activité Travel).
- une augmentation de l'activité Constructeurs de +5,2 %. L'impact est notable sur l'activité Urgences dont Peugeot France et la nouvelle activité Livelink en Espagne. Cette hausse est accentuée par le démarrage de Europcar Particuliers en mai 2023. Cette croissance est atténuée par la perte de Stellantis en Italie ainsi que par l'arrêt du contrat Sixt en France en mai 2024.

Le nombre de dossiers ouverts en Assistance Domicile est supérieur à celui de l'année passée (+10,2 %) en raison principalement du démarrage de Malakoff Humanis en 2024.

En ce qui concerne l'Assistance Habitation, l'activité Groupe est inférieure de -7 % par rapport à 2023.

• *Activité par nature d'assistance*

NATURE D'ASSISTANCE	2024	2023	ÉVOLUTION R24/R23
Déplacement	2 737 016	2 558 260	+7,0 %
dont Général	2 214 578	2 065 866	+7,2 %
dont Médical	56 583	49 342	+14,7 %
dont Constructeurs	465 855	443 052	+5,2 %
Domicile	190 665	173 012	+10,2 %
Habitation*	711 691	765 885	-7,1 %
Inter-sites	3 097	4 087	-24,2 %
TOTAL GROUPE*	**3 642 469**	**3 501 244**	**+4 %**
Renseignements	939 946	978 282	-3,9 %

Paramètre : Hors entité Wafa IMA ASSISTANCE et hors GIE Union des assisteurs - * Y compris réclamations, déclarations de sinistres et renseignements

• *Activité par site*

SITE	2024	2023	ÉVOLUTION R24/R23
ASSISTANCE FRANCE	**2 984 997**	**2 919 616**	**+2,2 %**
IMA GIE*	0	2	0 %
IMA Assurances*	1 811 504	1 721 257	+5,2 %
Sociétés commerciales	506 749	465 641	+8,9 %
IMH GIE	666 744	732 716	-9,0 %
ASSISTANCE INTERNATIONALE	**657 472**	**581 628**	**+11,6 %**
Italie	347 032	340 924	+1,8 %
Espagne	171 722	103 176	+54,9 %
Belgique	137 424	126 257	+8,8 %
Allemagne	1 294	11 271	-88,5 %
TOTAL (NOMBRE DE DOSSIERS)	**3 642 469**	**3 501 244**	**+4 %**

*À partir du 1er janvier 2023, suite au passage en modèle réassurance, l'activité actionnaires est transférée d'IMA GIE vers IMA Assurances

// LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

• *Résultat d'exploitation*

- Activité assurance Non-Vie (IMA Assurances (incluant IMA Iberica Asistencia), Assurima, IMA Italia)

Les primes acquises s'élèvent à 753,8 M€. Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'établit à 43,1 M€ contre 44,3 M€ en 2023.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) de l'activité assurance Non-Vie s'élève à 33,6 M€ contre 34,9 M€ en 2023.

Le résultat net consolidé part du Groupe de l'activité assurance Non-Vie s'élève à 33,7 M€ contre 34,9 M€ en 2023.

- Autres activités

Les autres activités ont dégagé un résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de -2,4 M€ pour un chiffre d'affaires de 284,1 M€.

Le résultat d'exploitation avant et après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition des autres activités est principalement affecté par les résultats d'IMA Services et d'IMA Deutschland.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) des autres activités s'établit à -1,5 M€ contre -9,4 M€ en 2023.

Le résultat net consolidé part du Groupe des autres activités s'établit à -1,5 M€ contre -9,3 M€ en 2023.

• *Résultat net consolidé (Groupe + minoritaires)*

Le résultat net consolidé ressort à 32,1 M€ contre 25,5 M€ en 2023, soit une hausse de 6,6 M€.

Le résultat net consolidé part du Groupe est de 32,2 M€ contre 25,6 M€ en 2023, soit une hausse de 6,6 M€.

1.5 ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.

GROUPE IMA

Afin de rationaliser ses structures et les fonds propres, le Groupe a décidé de fusionner sa filiale d'assurance espagnole avec sa filiale française IMA Assurances via la création d'une succursale au nom d'*IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances*. Cette fusion rétroactive comptablement au 1er janvier 2024 a été validée par les autorités de contrôle française et espagnole.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland. Les opérations de liquidation ont été majoritairement réalisées en 2024, incluant l'arrêt des activités d'assistance qui se sont déroulées durant le premier semestre. La liquidation définitive sera effective ultérieurement.

L'entrée au capital d'IMA Italia à hauteur de 10 % par le Groupe italien ITAS a été réalisée fin novembre.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales et un contexte d'incertitude persistante au niveau national. Dans ce cadre, l'activité économique en France a affiché une croissance modeste sur l'exercice, marquée également par un niveau d'inflation en baisse, qui reste cependant élevée.

Il convient de souligner la bonne résistance des fondamentaux du Groupe dans ce contexte.

IMA SA (HOLDING)

IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe pour une valeur nette de 241 M€. Elle assure le financement de ses filiales.

Les opérations relatives à la fermeture de la filiale IMA Deutschland ont impacté les comptes d'IMA SA de la manière suivante :

- 4 500 K€ ont été versés par IMA SA à IMA Deutschland en 2024. Cette somme a été comptabilisée en titres IMA Deutschland et a été entièrement dépréciée.
- IMA Deutschland a remboursé à IMA SA en 2024 la totalité de l'avance en compte courant. La dépréciation du compte courant comptabilisée en 2023 pour 1 758 K€ a été intégralement reprise en 2024.
- Une provision pour risques futurs de 3 866 K€ a été comptabilisée chez IMA SA en 2023. Elle a été reprise en totalité en 2024.

IMA SA a cédé 7 675 titres Prestima à IMA Assurances au travers de sa succursale pour 2 448 K€ dans le cadre de la création d'un Groupe de TVA en Espagne.

Le résultat d'IMA SA est de 769 K€.

LES FILIALES FRANÇAISES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2024	2023	Variation en % 2024/2023	2024	2023	Variation en valeur 2024/2023
ASSISTANCE FRANCE	**1 165 957**	**1 020 722**	**14 %**	**30 169**	**29 216**	**953**
IMA GIE	327 197	295 568	11 %	0	0	0
IMA Assurances*	646 506	555 903	16 %	27 984	28 322	-338
Assurima*	34 497	29 865	16 %	1 482	1 072	410
IMA Services	110 327	91 988	20 %	703	-178	881
IMH GIE	47 430**	47 398	0 %	0	0	0
AUTRES FILIALES	**108 159**	**101 864**	**6 %**	**3 962**	**2 763**	**1 199**
Séréna	2 240	1 902	18 %	74	-131	205
IMATECH	38 632	35 671	8 %	1 525	1 236	289
IMA PROTECT	47 279	45 314	4 %	1 928	1 422	506
SCI Bellune	6 032	5 366	12 %	732	379	353
IMA Voyages	1 256	1 186	6 %	162	73	89
IMA Participations	0	0	0	-631	-310	-321
IMA Innovation	7 249	6 893	5 %	172	94	78
GIE La Chantrerie	5 471	5 532	-1 %	0	0	0
TOTAL	**1 274 116**	**1 122 586**	**13 %**	**34 131**	**31 979**	**2 152**

*Primes acquises brutes
** Données non définitives pour 2024

• *Les GIE*

En France, le Groupe est organisé autour de deux GIE opérationnels :

- IMA GIE, pour gérer les opérations liées à la Mobilité et à la Santé Bien-vivre.
- IMH GIE, dédié à la gestion de l'Habitat.

IMA GIE

Le chiffre d'affaires est en hausse de 11 % par rapport à 2023 et les charges d'exploitation augmentent de 10 %.

Après le transfert des activités historiques dans les sociétés IMA Assurances et IMA Services sur 2023, les charges de sinistres des dossiers ouverts antérieurement à 2023 continuent d'être suivies dans IMA GIE, et refacturées à ces sociétés.

IMH GIE

L'activité climatique 2024 a été modérée, et a ainsi permis à IMH GIE d'enregistrer une activité mensuelle stable. De ce fait, le nombre de dossiers enregistrés a été en deçà de celui de 2023 (- 9 %, soit 666 744 dossiers ouverts en 2024).

Les effets d'inflation ainsi que les coûts liés au déploiement des initiatives stratégiques (Schéma Directeur informatique), cumulés à une moindre activité ont eu pour effet la hausse de l'indicateur du coût de dossier de + 17 % (67,9 €/dossier en 2024 vs. 57,8 €/dossier en 2023).

IMH GIE a subi un incident de sécurité informatique en novembre 2024, perturbant l'activité tant sur le volume de missions confiées que sur les coûts inhérents, et impactant également l'utilisation des outils comptables en fin d'exercice. Dans ce contexte, les comptes IMH GIE intégrés dans les comptes du Groupe sont basés sur des éléments estimés pour la période d'activité de novembre et décembre.

Les sociétés d'assurance

• *IMA Assurances*

Société Anonyme à Conseil d'Administration, régie par le Code des assurances et agréée pour pratiquer des opérations d'assurance dont celle de la branche 18, assistance. Elle est soumise à la taxe sur les conventions d'assurance.

Le Groupe a décidé de fusionner sa filiale d'assurance espagnole avec sa filiale française IMA Assurances via la création d'une succursale au nom d'*IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances*.

Cette fusion rétroactive comptablement au 1er janvier 2024 a été validée par les autorités de contrôle française et espagnole.

Les comptes intègrent donc l'activité 2024 de la succursale d'IMA Assurances en Espagne, *IMA Iberica Asistencia, sucursal d'IMA Assurances*.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 27 984 K€ (dont 1 568 K€ relatifs à *IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances*) contre 28 322 K€ en 2023. Le résultat financier est de 10 575 K€ contre 7 958 K€ en 2023.

Les primes acquises brutes 2024 s'élèvent à 646 506 K€ (dont 45 351 K€ relatifs à *IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances*) contre 555 903 K€ en 2023.

- ***Assurima***

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le Code des assurances et agréée pour pratiquer des opéra- tions d'assistance de la branche 18. Elle est soumise à la TVA.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 1 482 K€ contre 1 072 K€ en 2023. Le résultat financier est de 1 066 K€ en 2024 contre 845 K€ en 2023.

Les primes acquises brutes d'un montant de 34 497 K€ (29 865 K€ en 2023) augmentent de 16 % par rapport à 2023.

Un versement de 250 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2024.

Les autres sociétés

- ***IMA Services***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, elle commercialise des opérations d'assistance à l'acte en prestations de services.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à +703 K€ contre -178 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 20 % par rapport à 2023, passant à 110 327 K€ contre 91 988 K€ en 2023.

En 2024, les activités des constructeurs automobiles représentent 87 503 K€ de chiffre d'affaires, soit 79 % du chiffre d'affaires total, en hausse de +13 329 K€ vs 2023.

- ***IMATECH***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS), elle exerce les activités de télédiagnostic, de relation clientèle, d'informations juridiques, vie pratique et help desk informatique.

Le chiffre d'affaires s'élève à 38 632 K€ contre 35 671 K€ en 2023 soit une hausse de 2 961 K€ (+8 %). Cette variation s'explique par le lancement de l'activité Gestion Pour Compte pour MACIF à partir de janvier 2024.

Cette marge supplémentaire vient compenser des frais de fonctionnement plus importants en particulier la nouvelle édition de la Machine à Innover, les 25 ans d'IMATECH et la location de bureaux à Paris.

In fine, le résultat de l'exercice 2024 ressort à 1 525 K€ (4.2 % du CA) contre 1 236 K€ (3,7 % du CA) en 2023 soit une hausse de 289 K€ (+23 %).

800 K€ de dividendes ont été versés à IMA SA en 2024.

- ***IMA PROTECT***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, autorisée CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) et certifiée APSAD P5 de Service de Télésurveillance.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 1 928 K€ contre 1 422 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 47 279 K€ contre 45 314 K€ en 2023, soit +4 % principalement du fait de la croissance du portefeuille d'abonnés.

Le montant des commissions 2024 versées aux partenaires distributeurs s'élève à 3 187 K€ nettes des opérations commerciales financées sur l'exercice, contre 3 152 K€ en 2023.

800 K€ de dividendes ont été versés à IMA SA ainsi que 5 M€ de distribution exceptionnelle de résultats antérieurs.

- ***SCI Bellune***

Société Civile Immobilière qui porte en grande partie les locaux d'exploitation du Groupe en France.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 732 K€ contre 379 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires, constitué des loyers, s'établit à 6 032 K€. Les bâtiments sont loués principalement aux sociétés du Groupe IMA (IMA GIE).

- ***IMA Voyages***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agence de voyages.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 162 K€ contre 73 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires de 1 256 K€ est en progression de 6 % par rapport à 2023, principalement lié aux évolutions tarifaires et augmentation des volumes d'activités.

- ***Séréna***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agréée pour toutes activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à +74 K€ contre -131 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires 2024 s'élève à 2 240 K€ contre 1 902 K€, soit une hausse de 18 % qui s'explique par la croissance du portefeuille d'abonnés.

- ***IMA Innovation***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 25 M€ située à Niort, elle a été créée en juillet 2018.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 172 K€, contre 94 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires s'élève à 7 249 K€, contre 6 893 K€ en 2023, soit +356 K€.

La progression du résultat s'explique par le déploiement de nouveaux outils et des redevances associées.

- ***IMA Participations***

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 15 M€ située à Niort, elle a été créée en juillet 2018.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à -631 K€ contre -310 K€ en 2023.

La société n'a pas généré de chiffre d'affaires.

Des provisions pour dépréciations nettes de reprises ont été comptabilisées en 2024 pour 364 K€ vs 150 K€ en 2023, relatives aux évaluations des participations détenues par l'entité.

300 K€ de dividendes ont été versés par Mobility 24 à IMA Participations.

LES FILIALES INTERNATIONALES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2024	2023	Variation en % 2024/2023	2024	2023	Variation en valeur 2024/2023
IMA Deutschland	497	4 393	-89 %	1 154	-5 735	6 889
IMA Benelux**	17 263	14 831	16 %	552	431	121
IMA Ibérica	0	30 309	-100 %	0	829	-829
Prestima	21 115	18 502	14 %	314	387	-73
IMA Italia*	72 867	61 288	19 %	1 847	2 432	-585
IMA Servizi*	60 236	57 806	4 %	0	0	0
IMACARE*	297	136	118 %	-141	-230	89
Wafa IMA ASSISTANCE* **	38 764	33 083	17 %	5 151	4 834	317
TOTAL	**211 039**	**220 348**	**-4 %**	**8 877**	**2 948**	**5 929**

*Données non définitives pour 2024 **Quote-part 100 %
Chiffre d'affaires social IMA Ibérica, IMA Italia et Wafa IMA ASSISTANCE : Primes acquises brutes
Suite à la fusion intervenue en 2024 les comptes d'IMA Iberica sont intégrés au sein de ceux d'IMA Assurances

À périmètre opérationnel équivalent (incluant succursale), le chiffre d'affaires et le résultat net social des activités internationales représentent :

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2024	2023	Variation en % 2024/2023	2024	2023	Variation en valeur 2024/2023
IMA Iberica Asistencia, sucursal d'IMA Assurances (inclus dans IMA Assurances)	45 351		100 %	1 568		1 568
TOTAL	**256 390**	**220 348**	**16 %**	**10 445**	**2 948**	**7 497**

Prestima
Société à Responsabilité Limitée.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 314 K€ contre 387 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires en 2024 s'élève à 21 115 K€ contre 18 502 K€ en 2023. La hausse de 14 % s'explique par le développement des clients existants, et plus particulièrement la progression du segment Habitation.

- ***Groupe Italie (IMA Italia, IMA Servizi, IMACARE)***

Le résultat du Groupe en Italie s'élève à 1 706 K€ en 2024 contre 2 202 K€ à fin 2023.

Le chiffre d'affaires est de 133 400 K€ en 2024 pour 119 230 K€ en 2023.

Le Groupe s'appuie sur trois entités pour réaliser son activité :

IMA Italia
Société d'assurance de droit italien.

L'entrée au capital d'IMA Italia à hauteur de 10 % par le Groupe italien ITAS a été réalisée fin novembre.

Le résultat de l'exercice ressort à 1 847 K€ en 2024 contre 2 432 K€ en 2023 (comptes définitifs).

Le montant des primes brutes acquises 2024 est de 72 867 K€ contre 61 288 K€ en 2023 (comptes définitifs) soit +19 %.

L'évolution du chiffre d'affaires est liée à la progression du segment de l'assurance voyage et de la réassurance.

Les dossiers d'assistance sont sous-traités à IMA Servizi qui possède le plateau technique.

IMA Servizi
Société Consortile à Responsabilité Limitée.

Le résultat net est égal à zéro car la société est un consortium (équivalent GIE).

Le chiffre d'affaires s'élève à 60 236 K€ contre 57 806 K€ en 2023 (comptes définitifs), soit une variation de +4 %.

IMACARE
Société italienne à Responsabilité Limitée.

Le résultat de l'exercice ressort à -141 K€ en 2024 contre -230 K€ en 2023 (comptes définitifs).

Le chiffre d'affaires s'élève à 297 K€ en 2024 contre 136 K€ en 2023 (comptes définitifs).

- ***IMA Deutschland***

Société à Responsabilité Limitée.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 1 154 K€ contre -5 735 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires de 497 K€ contre 4 393 K€ en 2023.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland. Les opérations de liquidation ont été majoritairement réalisées en 2024, incluant l'arrêt des activités d'assistance qui se sont déroulées durant le premier semestre. La liquidation définitive sera effective ultérieurement.

- ***IMA Benelux***

Société Anonyme de droit belge.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 552 K€ contre 431 K€ en 2023.

Le chiffre d'affaires s'établit à 17 263 K€ contre 14 831 K€ au 31 décembre 2023, soit une hausse de 16 %.

Cette variation s'explique par le développement des activités existantes.

- ***Wafa IMA ASSISTANCE (société mise en équivalence à 35 %)***

Société d'assurance de droit marocain.

Le résultat de l'exercice 2024 ressort à 5 151 K€ contre 4 834 K€ en 2023, soit 1 802 K€ de contribution aux résultats consolidés du Groupe en 2024 par mise en équivalence (hors retraitements de consolidation).

Les primes acquises brutes de l'exercice s'élèvent à 38 764 K€ contre 33 083 K€ en 2023 soit une hausse de 17 %.

Cette progression s'explique principalement par la croissance des activités de rapatriement de corps destinés aux Marocains résidant à l'étranger, le développement des activités «voyage» et Déplacement, et la bonne dynamique de déploiement de l'activité d'assistance en Afrique.

Un versement de 649 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2024.

1.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

Aucun événement important n'est intervenu sur la période allant de la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis.

1.7 PERSPECTIVES.

2025 sera la dernière année du plan stratégique 2022–2025, dans un contexte de poursuite de la transformation du Groupe et autour des mêmes ambitions :

- une nouvelle équation de compétitivité,
- des parcours clients optimisés,
- un engagement des collaborateurs.

L'élaboration du plan stratégique 2025–2028 doit fixer les prochaines orientations de développement du Groupe.

1.8
DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.

Le dispositif de maîtrise des risques s'appuie sur :
- le système de Contrôle Interne,
- la Gestion des Risques et le Contrôle Permanent,
- la Conformité,
- l'Actuariat,
- l'Audit Interne,
- le Plan de Continuité d'Activité.

Le Système de Management de la Qualité est coordonné avec le dispositif de maîtrise des risques.

LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe a mis en place une organisation visant à la maîtrise des activités.

Cette organisation s'appuie sur l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Chaque collaborateur doit être un contributeur actif du Contrôle Interne.

Le dispositif repose sur 3 lignes de maîtrise :
- 1re ligne : des activités de contrôles définies et mises en œuvre par les opérationnels,
- 2e ligne : structuration, coordination du dispositif de maîtrise des activités et évaluation permanente des contrôles de la première ligne de maîtrise,
- 3e ligne : une évaluation périodique et indépendante du dispositif.

LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT

La Gestion des Risques et le Contrôle Permanent sont deux composantes de la deuxième ligne de maîtrise des activités du Groupe. La Gestion des Risques s'appuie sur une démarche d'identification et d'évaluation des principaux risques, de gestion des incidents, de suivi des plans d'action sous la responsabilité de la Fonction Gestion des Risques. En complément, le Contrôle Permanent repose sur l'identification et le suivi des principaux contrôles concourant à la maîtrise de ces risques.

L'identification des risques est mise à jour et affinée par une démarche croisée « top down et bottom up ».

Sur cette base, des cartographies de risques sont établies et des préconisations définies.

Ces éléments nourrissent notamment les travaux menés pour l'ORSA/EIRS (évaluation interne des risques et de la solvabilité) et la bonne information de la gouvernance.

Les incidents sont tracés dans un outil spécifique de Gestion des Risques. Ces informations viennent enrichir les cartographies et le dispositif de contrôle.

L'ensemble du dispositif s'inscrit dans un cycle d'amélioration continue et de maîtrise des activités. Les déclarations d'incidents, les résultats de contrôle ou les évaluations des différents risques peuvent donner lieu, après analyse, à la mise en œuvre et au suivi de plans d'action.

LA CONFORMITÉ

La Conformité regroupe les processus destinés à s'assurer qu'une entreprise, ses dirigeants et ses salariés respectent les normes règlementaires et éthiques qui leur sont applicables. Au sein du Groupe IMA, elle a été mise en place selon une approche par thèmes :
- la protection de la clientèle,
- la déontologie,
- la sécurité financière (lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme),
- l'externalisation,
- la protection des données,
- la lutte anti-fraude.

Un programme de travail pluriannuel a été établi et repose sur 3 piliers : l'engagement de la Direction Générale, la cartographie des risques et la gestion de risques (prévention, détection, remédiation). L'action est relayée dans les différentes filiales via des responsables conformité, des correspondants risques et/ou des relais conformité.

La Conformité Groupe agit également pour le compte des entités d'assurance françaises : IMA Assurances et Assurima, au titre de l'article L. 354-1 du Code des assurances. En mai 2023, IMA SA a été qualifiée de Société de Groupe d'Assurance par l'ACPR. La Conformité Groupe renforce le dispositif d'animation des autres filiales et assure la coordination centralisée des missions confiées aux responsables des fonctions clés des sociétés d'assurances internationales.

L'ACTUARIAT

La fonction actuarielle, prévue à l'article 48 de la directive Solvabilité 2, a été mise en place en fin d'année 2015. Les travaux font l'objet d'un rapport annuel qui traite les thématiques suivantes :
- les provisions techniques,
- la politique de souscription,
- la réassurance,
- la contribution de la fonction actuarielle au système de gestion des risques.

Le rapport portant sur l'exercice 2023 a été produit en 2024.

L'AUDIT INTERNE

L'Audit Interne a pour mission d'apporter aux instances de surveillance et aux dirigeants une assurance indépendante et objective sur le degré de maîtrise des opérations du Groupe ainsi que des conseils d'amélioration. Pour cela, l'Audit Interne évalue périodiquement l'existence et le fonctionnement des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et fait des propositions pour renforcer leur efficacité.

Il constitue la troisième ligne de maîtrise des activités du Groupe.

Afin de garantir son indépendance, l'Audit Interne est rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire et dépend fonctionnellement du Comité d'Audit et des Risques.

Le suivi du plan d'audit 2024 et la mise en œuvre des recommandations d'audit ont fait l'objet d'un examen régulier par les Dirigeants et le Comité d'Audit et des Risques.

LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Compte tenu de la spécificité du métier d'assisteur et de l'importance du risque opérationnel, le Plan de Continuité d'Activité en place a fait l'objet d'un suivi permanent.

Les objectifs prévus pour 2024 au titre de ce plan ont été réalisés, à savoir :

- la définition et la planification pour début 2025 du test du dispositif de gestion de crise transverse Groupe quelles qu'en soient les causes (pandémie, incident informatique…),
- les tests opérationnels des Plans de Continuité d'Activité, toutes les entités disposant d'accès à des infrastructures IT de secours accessibles soit depuis un site de repli, soit depuis les positions en télétravail,
- les mises à jour des PCA par les entités du Groupe,
- les tests sur des procédures critiques des PCA,
- le suivi et l'évaluation du dispositif de sécurité des systèmes d'information.

Ces travaux permettent d'établir une description et une auto-évaluation des principaux risques opérationnels, une information sur les contrôles existants et visent à atteindre, par des plans d'actions si nécessaire, la maîtrise des risques liés à la sécurité IT et à la continuité d'activité.

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

Le Système de Management de la Qualité a pour objectif de s'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre dans l'entreprise pour garantir la tenue de ses engagements, de ses orientations stratégiques et la satisfaction de ses actionnaires, partenaires et bénéficiaires de ses prestations, mais aussi plus largement de l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient internes (collaborateurs, partenaires sociaux…) ou externes (sous-traitants, fournisseurs, services de l'État, collectivités…).

Le SMQ contribue ainsi à la performance et à la compétitivité de l'entreprise et lui apporte des garanties supplémentaires pour se développer et se démarquer dans un environnement concurrentiel et un marché évolutif.

Il s'appuie sur les dispositifs de maîtrise des risques et se structure autour des principes suivants :

- la maîtrise des activités, qui repose sur une organisation générale définie, connue, et mise en œuvre par chacun des collaborateurs (missions et responsabilités, règles de fonctionnement),
- l'amélioration continue, qui s'appuie sur la mise en place de dispositifs d'écoute client, d'indicateurs d'efficacité et de performance, d'audits Qualité internes, permettant d'optimiser le pilotage pour structurer la mise en œuvre des actions d'amélioration décidées.

La norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle propose des lignes directrices et des outils permettant de structurer la démarche et de la faire certifier par un organisme indépendant. L'obtention de cette « Certification » atteste la qualité et la performance du SMQ mis en place. Cette reconnaissance, qui renforce la confiance des clients, notamment lors des réponses aux appels d'offres, peut s'avérer une condition contractuelle indispensable.

La qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités du Groupe se sont engagées volontairement dans la certification ISO 9001 et des certifications spécifiques (ex. AFRC/SFG, APSAD…).

ISO 9001:2015

ORGANISATIONNELLES

IMA ASSISTANCE France
PÉRIMÈTRE IMA GIE (Niort, Montreuil, Rouen, Chauray, Limoges)
Développement et mise en œuvre des prestations d'assistance déplacement, assistance voyage et assistance santé pour les bénéficiaires des actionnaires et clients, 24/7.

IMATECH (France)
Prestations de relations clients pour le compte de tiers.

IMA Ibérica Asistencia* (Espagne)
L'accueil téléphonique et la gestion des services d'assistance en voyage, routière, médicale, et l'aide à domicile suite à une hospitalisation et/ou une immobilisation.
La gestion «front-office» de traitement de sinistres.

IMA Servizi (Italie)
Mise en œuvre des services d'assistance médicale et d'assistance technique, pour les personnes, pour les véhicules et pour les habitations, 24/24, tous les jours de l'année.

Wafa IMA Assistance (Maroc)
Activités d'assistances technique, funéraire et médicale.

** succursale d'IMA Assurances*

MADE IN FRANCE

PÉRIMÈTRE : les entités françaises du Groupe IMA
Collaborateurs/trices basés en France avec un contrat de travail de droit français.

- **IMA ASSISTANCE France** (Niort, Rouen, Chauray, Limoges)
- **IMH** (Échiré, Marseille, Schiltigheim)
- **IMA PROTECT** (Nantes, Beaucouzé)
- **IMATECH** (Nantes)

SPÉCIFIQUES ENTITÉS

TÉLÉSURVEILLANCE
IMA PROTECT
SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE P5 - RÉFÉRENTIEL I31
certifications n° 170.01.31 (IMA PROTECT Nantes - 44) et 192.05.31 (IMA PROTECT Beaucouzé - 49) délivrées par le CNPP - www.cnpp.com

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
IMATECH
LES ACTIONS DE FORMATION

DIVERSITÉ

PARITÉ DU GENRE
IMA Servizi (Italie)
SYTÈME DE GESTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES
NORME UNI/PdR 125:2022

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS.

Aucun instrument financier à terme (IFT) n'est souscrit par les entités du Groupe.

1.10
DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.
GROUPE IMA – EXERCICE 2024

01
23 NOTE MÉTHODOLOGIQUE
23 ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA
23 2010 – 2022 : Une démarche structurée et transversale
23 2023 – 2025 : De nouvelles ambitions RSE pour le Groupe IMA
23 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE
24 PÉRIMÈTRE DE REPORTING
24 Périmètre temporel
24 Périmètre de consolidation
24 MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING
25 INFORMATIONS EXCLUES DE LA DPEF

02
25 MODÈLE D'AFFAIRES

03
25 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE
25 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
25 Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre
27 Contribution à l'économie circulaire
27 ENJEUX SOCIAUX
27 Gestion des Ressources Humaines
28 Santé & sécurité des collaborateurs
29 Lutte contre les discriminations & promotion de la diversité
31 Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail
31 Actions visant à promouvoir la pratique d'activités sportives
31 Contribution au rayonnement des territoires et à leur développement économique
32 Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires
34 ENJEUX DE GOUVERNANCE
34 Conformité, éthique et loyauté des pratiques

04
36 SYNTHÈSE DES INDICATEURS

05
38 TABLEAUX DES INDICATEURS RH POUR L'ENSEMBLE DES ENTITÉS FRANÇAISES NON CONSOLIDABLES

01 - NOTE MÉTHODOLOGIQUE

ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA

Le Groupe IMA est engagé depuis 2010 dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin de généraliser à l'ensemble du Groupe les bonnes pratiques sociales, sociétales, environnementales et économiques, piliers d'un développement durable.

La RSE est un moyen pour le Groupe IMA de formaliser des comportements et une éthique déjà ancrés dans ses pratiques, fondés sur les valeurs de l'économie sociale dont le Groupe est issu. L'exercice des métiers d'IMA, les qualités humaines et les moyens technologiques déployés pour venir en aide aux personnes en difficulté ou en situation de fragilité incarnent, par nature, cette exigence d'une responsabilité élargie de l'entreprise, au-delà des obligations de résultats économiques.

2010 - 2022 : UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET TRANSVERSALE

Afin de structurer sa démarche et de couvrir toutes les dimensions de la RSE, le Groupe IMA s'est appuyé sur la norme internationale ISO 26000. Ce référentiel a permis de donner un cadre de référence et une cohérence d'ensemble aux différentes actions menées au sein du Groupe.

2023 - 2025 : DE NOUVELLES AMBITIONS RSE POUR LE GROUPE IMA

Avec son plan stratégique 2022–2025, le Groupe IMA a réaffirmé ses ambitions : relever les défis sociétaux et environnementaux auxquels le Groupe est et sera confronté avec les leviers disponibles et des actions prioritaires déjà identifiées.

En pratique, cette ambition se traduit déjà par la formalisation d'une quinzaine d'engagements impliquant les différentes parties prenantes d'IMA (actionnaires, bénéficiaires, prestataires, collaborateurs…), articulée autour de :

- la contribution à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique,
- l'accompagnement des évolutions sociales et sociétales,
- l'approche équilibrée du partage de la valeur.

Une mesure de l'empreinte socio-économique, sociale et environnementale du Groupe France et de sa chaîne de valeur réalisée en 2022 a permis de dresser un état de référence de l'impact de ses activités, confirmant l'efficacité de ses politiques internes (sociale, gestion de l'immobilier, des déchets, efficacité énergétique…) sur son empreinte directe. La réalisation de Bilans des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur les scopes 1, 2 et 3 depuis 2023, conformément à la réglementation entrée en vigueur cette même année, constitue pour le Groupe France un nouvel outil de pilotage de sa stratégie RSE.

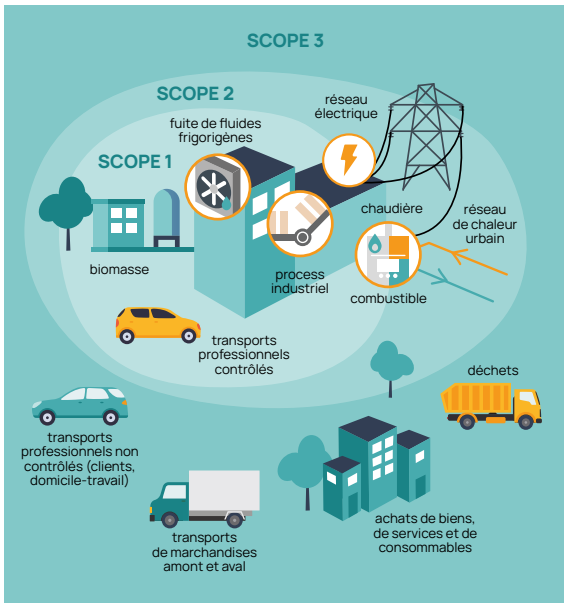

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) est la transposition française de la directive européenne NFRD (Non Financial Reporting Directive) entrée en vigueur en 2017. Elle impose aux grandes sociétés cotées sur les marchés, ou dépassant certains seuils de chiffres d'affaires et d'effectifs, la publication d'informations extra-financières dans leur rapport annuel sur les volets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La DPEF présente une description des principaux risques extra-financiers de l'entreprise, les politiques et diligences mises en œuvre pour les prévenir, les identifier et atténuer leur survenance ainsi que leurs résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

Dans la perspective de la mise en application de la Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui impose des normes plus strictes et harmonisées au niveau européen, et qui remplacera la NFRD, et de fait la DPEF, dès 2026 sur l'exercice 2025 pour le Groupe IMA (sous réserve de la mise en application de la directive Omnibus de la Commission Européenne visant notamment un report de publication à 2028 et une simplification de la CSRD), une analyse de double matérialité a été réalisée en 2024. Cette analyse sera publiée dans le prochain état de durabilité.

Depuis le 1er janvier 2023, la réglementation relative au Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) rend obligatoire la comptabilisation et la déclaration de l'ensemble des émissions indirectes significatives de GES, incluant les émissions dites du « scope 3 » (émissions associées à l'utilisation des produits et services vendus,

aux déplacements domicile-travail, aux immobilisations, aux frets amont et aval...). Les résultats présentés dans la présente DPEF portent sur l'année 2023, les résultats du BEGES 2024 n'étant pas disponibles à date.

La DPEF est vérifiée par un Organisme Tiers Indépendant dont le rapport comprend un avis motivé sur la conformité de la déclaration aux dispositions réglementaires ainsi que sur la sincérité des informations fournies.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

PÉRIMÈTRE TEMPOREL

Les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, correspondant à l'exercice financier du Groupe IMA (à l'exception des données relatives au taux d'emploi de personnes en situation de handicap qui ne sont pas disponibles à la date d'élaboration de la DPEF et portent sur l'année n-1).

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Pour l'exercice 2024, les informations recouvrent les entités françaises du Groupe dont les sièges sociaux sont domiciliés à Niort (IMA SA, IMA GIE, IMH GIE, IMA Voyages, IMA Participations, IMA Innovation, IMA Assurances, Assurima et IMA Services, notamment) et à Nantes (IMATECH et IMA PROTECT), qui représentent 83 % du chiffre d'affaires consolidé Groupe et 84 % des effectifs consolidés Groupe.

Lorsque la consolidation de certaines informations, notamment certains indicateurs RH, n'est pas pertinente sur le périmètre Groupe France, elles sont présentées par entité.

MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

La Déclaration de Performance Extra-Financière a été élaborée en capitalisant sur l'approche Risques du Groupe dont la politique et la gestion sont sous la responsabilité de la fonction clé Gestion des Risques Groupe, également responsable des risques financiers et des risques majeurs. Elle s'appuie par ailleurs sur les travaux de la Direction Groupe Fiscalité, Conformité, Contrôle et Sécurité pour les risques opérationnels et la Direction Groupe de la Comptabilité et de la Gestion d'actifs pour les risques liés aux placements financiers, complétée des thématiques incontournables de la DPEF.

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES PRIORITAIRES	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE
Gouvernance	Conformité, éthique et loyauté des pratiques.	Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.	Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment/lutte contre la corruption
Gouvernance	Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires.	Proposition de produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du plan stratégique. Être dépassé par la concurrence et perdre des parts de marché.	• Taux de satisfaction globale • Effort fourni • Délai Moyen de Réponse (DMR) • Taux d'efficacité
Social	Gestion des ressources humaines.	Perte de compétence des salariés au regard des évolutions stratégiques de l'entreprise et de ses métiers.	• Nombre d'heures de formation suivies par salarié • Nombre de salariés ayant suivi au moins 1 heure de formation
Social	Santé & sécurité des collaborateurs.	Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.	Taux d'absentéisme
Social	Lutte contre les discriminations & promotion de la diversité.	Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.	• Taux d'emploi des personnes en situation de handicap • Index égalité femmes/hommes • Taux d'alternants

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES PRIORITAIRES	INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE
Social	Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail.	Dégradation du climat social et des conditions de travail.	Taux de turnover
Environnemental	Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Contribution au changement climatique et incapacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.	Taux de dépannage rapide

INFORMATIONS EXCLUES DE LA DPEF

Sur l'ensemble des thématiques exigées au sein de la DPEF, eu égard au secteur d'activité du Groupe IMA et à l'analyse de ses enjeux RSE, il ne paraît pas pertinent de reporter des données sur les informations suivantes :

- lutte contre la précarité alimentaire,
- respect du bien-être animal,
- engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable,
- actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves.

Les autres thématiques sont présentées dans le chapitre suivant relatif aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

02 - MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires est décrit dans le rapport sur la gestion du Groupe en Partie 01 du présent rapport financier.

03 - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En tant qu'entreprise de services, les principaux impacts directs des activités du Groupe IMA sur l'environnement sont liés à son fonctionnement interne : gestion de l'immobilier, consommations énergétiques et des ressources, déchets de bureau, déplacements professionnels.

Certaines de nos activités génèrent indirectement des impacts sur l'environnement et contribuent par leur nature au dérèglement climatique. C'est notamment le cas des prestations d'assistance et de services, opérées par nos réseaux de prestataires pour le compte de nos actionnaires et clients, ainsi que des placements financiers réalisés par nos sociétés d'assurance Assurima et IMA Assurances, en particulier depuis le passage en réassurance en 2023. La prise en compte dans la politique d'investissement de critères ESG (Environnement, Sociaux et de Gouvernance) peut constituer un levier pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique.

ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

RISQUE

Contribuer au changement climatique et ne pas avoir la capacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.

DILIGENCES

Comme toute organisation et tout secteur d'activité, le Groupe IMA se doit de participer à la lutte contre le changement climatique dans son propre fonctionnement mais également se préparer à ses conséquences sur ses activités ainsi que celles de ses actionnaires et clients, en particulier dans le secteur de l'assurance.

Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, le Groupe IMA explore les pistes d'atténuation de ses émissions de GES, directes et indirectes en s'appuyant sur les résultats de son bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) :

- en interne (scopes 1 et 2) avec l'objectif de tendre vers le « Net Zéro » à horizon 2025 pour la France et 2030 pour les filiales internationales,
- sur ses univers d'activité (scope 3), notamment Mobilité et Habitat, principales sources d'émissions liées aux réseaux, ainsi que sur ses placements financiers, en fonction des leviers disponibles sur le marché.

Une vision documentée et chiffrée de notre empreinte environnementale grâce au bilan carbone

L'évolution de la réglementation relative au BEGES rend obligatoire la comptabilisation et la déclaration de l'ensemble des émissions indirectes significatives de GES, incluant les émissions dites du « scope 3 » (émissions associées à l'utilisation des produits et services vendus, aux déplacements domicile-travail, aux immobilisations, aux frets amont et aval...).

La réalisation d'un « Bilan Carbone » en 2024, sur l'exercice 2023, a été confiée à un cabinet d'experts sur un périmètre incluant toutes les entités du Groupe France, conformément à la norme ISO 14069 (2013) et au guide d'application de la norme ISO 14064-1 (2006).

Il a été calculé à partir des données d'activité de l'exercice comptable de 2023 et à l'aide de :

- la Base Empreinte® de l'ADEME,
- la base de données EcoInvent,
- et d'autres sources (Orse, rapport Oxfam 2021, etc.).

Le total des émissions est de 262 000 tonnes équivalent CO_2 (tCO_2e). Le scope 3 représente à lui seul plus de 99 % de ces émissions. Elles sont majoritairement liées à l'utilisation des produits et services vendus (102 000 tCO_2e, soit 39 % des émissions totales), au travers notamment de nos réseaux de prestataires mobilisés dans le cadre de nos opérations d'assistance sur les univers Mobilité, avec 57 000 tCO_2e (dépanneurs-remorqueurs, compagnies aériennes…), et Habitat, avec 38 000 tCO_2e (matériaux utilisés, revêtements, peinture…), ainsi qu'aux placements financiers (90 800 tCO_2e, soit 35 % des émissions de GES). Les scopes 1 et 2 ne représentent que 741 tCO_2e, soit moins de 1 % du total des émissions de GES du Groupe France.

Des résultats notables et mesurables liés aux efforts fournis en termes de sobriété et de performance énergétique de nos sites (scopes 1 et 2 du Bilan Carbone)

Les leviers mobilisés :

- Des investissements immobiliers significatifs depuis plusieurs années avec des gains réels très en avance sur les exigences du décret tertiaire (campus de Niort) :
  - 30 M€ d'investissements,
  - un plan de sobriété énergétique qui se traduit par une baisse de 62 % des consommations énergétiques par rapport à l'année de référence 2011, atteignant ainsi l'objectif 2050 (-60 %). Ces résultats proviennent à la fois d'un changement de comportement des individus et de la mise en place de mesures collectives. Pour répondre au plan préconisé par le gouvernement, IMA s'était engagée à réduire ses consignes de température à 19°C l'hiver et 26°C l'été depuis septembre 2022. La consigne a été légèrement relevée depuis août 2024 (20°C l'hiver et 25°C l'été).
- Une politique Achats qui intègre des critères RSE dans les appels d'offres,
- Une démarche « numérique responsable » en cours : choix des terminaux et leur durée de vie, choix des serveurs, reconditionnement des matériels, localisation des datas…
- Une communication invitant à l'adoption par l'ensemble des collaborateurs de bonnes pratiques, tant sur l'usage du matériel et des installations que sur leurs modes de déplacement,
- En dernier recours, quand les leviers d'actions directs auront atteint leurs limites, le Groupe IMA apportera sa contribution aux actions de restauration et de développement de puits de carbone capables de capter durablement le CO_2 atmosphérique avec des organismes reconnus et les collectivités de nos territoires d'implantation (agriculture, forêts, zones humides, sols vivants…).

Un programme de transformation de nos univers d'activités Mobilité et Habitat (scope 3 : poste « Utilisation des produits et services » du Bilan Carbone)

Le dérèglement climatique se manifeste par une augmentation de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles qui se traduit par une hausse de la sinistralité et par le renforcement de la réglementation pour limiter les émissions de GES. Face à cette réalité qui impacte directement le secteur assurantiel et les activités d'assistance du Groupe IMA, les acteurs de la place se doivent de développer des offres plus vertueuses et accompagner les réseaux dans la décarbonation de leurs activités.

Or l'univers Mobilité représente à lui seul 77 % du chiffre d'affaires du Groupe. Le dépannage-remorquage, les rapatriements en avion, la mise en place de véhicules de remplacement et de taxis représentent les plus importants postes d'émission de GES sur ce segment.

Les conséquences du changement climatique et l'augmentation de la sinistralité touchent tout particulièrement l'habitat et, de fait, nos activités sur ce segment.

Nos ambitions pour accompagner le développement des mobilités douces, l'économie circulaire et un habitat résilient :

- Répondre à l'urgence climatique et aux attentes fortes de la société en s'engageant sur une trajectoire de décarbonation de nos activités Mobilité et Habitat, avec les leviers et moyens à notre disposition dans un contexte réglementaire, de marché économique, géopolitique et environnemental incertain et contraignant.
- Répondre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires en matière d'offres responsables, ceci impliquant néanmoins une mutualisation des moyens au sein de notre écosystème et une acceptation des sociétaires (réparation plutôt que remplacement, pièces de réemploi, rapatriement en train…).
- Se positionner comme le leader de l'assistance responsable et innovante sur ces marchés.

Les leviers déjà mobilisés et/ou à développer :

- L'identification des pistes de décarbonation de nos activités en s'appuyant sur l'analyse détaillée de nos principaux postes d'émission de GES.
- Des incitations à la mise en œuvre de modalités d'interventions moins émettrices en GES, comme le dépannage rapide et le développement de patrouilleurs. Au-delà de la satisfaction du bénéficiaire qui repart avec son véhicule en moins de deux heures, le dépannage rapide limite considérablement les trajets réalisés dans le cadre de l'intervention : réduction des kilomètres parcourus par le dépanneur, intervention avec des véhicules plus légers et parfois électriques, non-recours à des solutions de remplacement comme le taxi ou le véhicule de location.
- Une formation continue de nos réseaux à l'intervention sur des véhicules électriques.
- Des investissements dans des start-up contribuant à la décarbonation comme The Treep, pour développer l'usage du train comme solution d'assistance

mobilité, ZeBorne (service de dépannage dédié aux dispositifs de recharge à domicile), BeNomad (service d'orientation enrichi et multicritères vers les bornes de recharge).

- Des partenariats avec des acteurs du marché engagés dans la décarbonation de leurs activités, comme Hype, le plus grand réseau au monde de taxi à hydrogène, Air France, avec l'usage du SAF (Sustainable Alternative Fuel), Oyonnair, avec des flottes d'avions Piaggo dont la consommation en carburant est inférieure de 40 % à celle des Turbo-Jet couramment utilisés, SNCF.
- Des offres proposées par les filiales IMH et IMA PROTECT en matière de rénovation énergétique, de téléchiffrage, d'incitation à la réparation plutôt qu'au remplacement, de maison connectée et d'autres solutions concourant à une meilleure résilience de l'habitat et à la réduction des émissions de GES.
- La co-construction, avec nos partenaires (actionnaires, clients, prestataires) d'offres conciliant enjeux de durabilité et pérennité socio-économique du Groupe.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

IMA ASSURANCES (IAF)	2023	2024
Taux de dépannage rapide*	47,6 %	47,5 %

* Nombre de prestations « dépannage rapide » / Nombre de missions confiées pour les prestations « panne éligible au dépannage rapide », Périmètre France.

Une politique d'investissement responsable

Le secteur de l'assurance est très largement mobilisé face aux risques du changement climatique, qu'ils soient physiques (résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques) ou de transition, comme les politiques et mesures mises en œuvre pour respecter les objectifs de diminution des gaz à effet de serre de l'Union Européenne. Ceux-ci passeront de 40 % à 55 % d'ici 2030 et ambitionnent la neutralité carbone en 2050.

Cette nouvelle trajectoire s'accompagne d'un renforcement des exigences réglementaires tant européennes que françaises sur les sociétés de gestion de portefeuilles qui sont tenues de préciser dans leur rapport annuel les éléments relatifs à la démarche générale de prise en compte de critères ESG dans leurs politiques d'investissement.

En tant que membre d'instances représentatives de ce secteur, IMA s'est joint aux réflexions, engagements pris et travaux menés pour étudier, sensibiliser et proposer des outils à destination de la profession. Depuis 2015, IMA assure la vice-présidence de la Commission Développement Durable de France Assureurs.

Assurima et IMA Assurances s'inscrivent dans une démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elles constituent la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Des travaux sont en cours pour identifier les placements les plus émetteurs et les orienter davantage avec la finance verte selon une trajectoire pluriannuelle.

CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les déchets produits par IMA sont essentiellement des matériels et consommables de bureau. La consommation de papier est maîtrisée depuis plus de 10 ans (dématérialisation des flux, solution d'impression permettant de réduire la consommation en papier et toner et de contribuer à la maîtrise des consommations énergétiques, utilisation de papier recyclé…).

Un dispositif de tri sélectif permet de recycler papiers, cartons, bouteilles en plastique, cannettes en aluminium, toners d'imprimantes, piles, téléphones mobiles, verre, biodéchets, DEEE… Ils sont pris en charge par des filières agréées pour leur recyclage ou leur revalorisation. Des messages d'information et de prévention sont diffusés à l'ensemble des salariés afin de les sensibiliser et de les inciter à respecter les consignes de tri.

Les biodéchets collectés dans les restaurants d'entreprise de Niort et de Nantes sont valorisés sous forme d'électricité « verte » et de fertilisants pour l'agriculture. La communication déployée autour de ce dispositif permet en outre de limiter les pertes et le gaspillage.

ENJEUX SOCIAUX

Le Groupe IMA s'est toujours attaché à conduire une politique sociale humaine, qualifiante et inclusive, allant au-delà des exigences légales, voire des accords de branche.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RISQUE PRIORITAIRE

Perte de compétence des salariés au regard des évolutions stratégiques de l'entreprise et de ses métiers.

POLITIQUE

Le Groupe s'attache à ce que chaque entité bénéficie des compétences nécessaires pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues. Des processus RH sont déployés au travers du Système de Management de la Qualité Groupe (mettre en adéquation les ressources humaines aux besoins de l'entreprise, définition et pilotage de la politique RH, planification des ressources, recrutement et mobilité, développement du parcours du salarié, gestion administrative et contractuelle, etc.). D'autres dispositifs viennent compléter ce socle pour répondre à cet enjeu.

DILIGENCES

Une prospective RH pour anticiper les transformations du Groupe

L'accélération des mutations de notre environnement (digitales, réglementaires, concurrentielles…) rend nécessaire un pilotage des évolutions des métiers et des compétences. S'adapter aux changements à venir, disposer du bon niveau de compétences, préparer au mieux les managers et les collaborateurs au développement de nouvelles compétences et/ou aux nouveaux métiers sont des enjeux clés pour assurer la performance, la compétitivité et la pérennité de l'entreprise.

Une démarche prospective a été engagée, depuis 10 ans, au sein du Groupe IMA afin d'anticiper les évolutions prévisibles de ses activités. À ce titre, plus d'une vingtaine d'entretiens prospectifs ont lieu chaque année au sein du Groupe pour suivre ses enjeux stratégiques à 3 ans, mesurer les écarts potentiels (quantitatifs et qualitatifs) et établir un plan d'actions permettant de disposer des

ressources et des compétences nécessaires à ces évolutions au travers d'actions de recrutement, de formation et de mobilité.

Des outils RH Groupe, tels qu'un référentiel emplois, l'identification des compétences clés pour demain, et la définition en conséquence des axes stratégiques de formation ont été définis afin de faire face à de multiples enjeux : pénurie programmée de candidats, anticipation des recrutements, pilotage du plan de développement des compétences pour anticiper les métiers émergents.

Un Système d'Information des Ressources Humaines Groupe offre quant à lui de la visibilité sur les postes à pourvoir, le catalogue de formations dont des formations digitales en libre-accès, la possibilité de faire des demandes et prochainement, sur les emplois et compétences cibles nécessaires à court/moyen terme. Pour les entités non couvertes par le SIRH, l'intranet met à disposition le catalogue de formations.

Des parcours de formation Groupe certifiants dédiés aux nouveaux managers ont par ailleurs été développés dans le cadre d'un vaste programme de « Culture managériale ».

En outre, une part conséquente des budgets des plans de développement des compétences est consacrée à des programmes clés autour de nos expertises, de l'assurance, de la relation client, du réglementaire, de la culture managériale et des soft-skills.

En complément, les différentes entités du Groupe ont également mis en place des programmes ou dispositifs visant à renforcer le développement des compétences et l'accompagnement des collaborateurs dans leurs projets professionnels.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

	NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR COLLABORATEUR (CDI + CDD DONT ALTERNANTS ET SAISONNIERS)
2021 (IMA GIE + IMA Voyages)	20 h
2022 (IMA GIE + IMA Voyages)	23 h
2023 (IMA GIE + IMA Voyages)	27,5 h*
2024 (Entités françaises)	Cf. tableau n°3 – page 38

	NOMBRE DE COLLABORATEURS AYANT EU AU MOINS UNE HEURE DE FORMATION (CDI + CDD DONT ALTERNANTS ET SAISONNIERS)
2023 (IMA GIE + IMA Voyages)	3 616
2024 (Entités françaises)	Cf. Tableau n°3 - page 38

*Taux de couverture : 56 % de l'effectif IMA GIE + IMA Voyages.

SANTÉ & SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

RISQUE PRIORITAIRE

Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

POLITIQUE

La prévention des risques liés au travail, la préservation de la santé physique et mentale des collaborateurs et la lutte contre toute forme de violence au travail constituent des axes majeurs de la politique sociale de l'entreprise. Elles s'évaluent notamment par le suivi de son taux d'absentéisme.

DILIGENCES

De nombreuses initiatives dans le Groupe concourent à prévenir au mieux ces risques notamment par la mise en place d'acteurs ou structures dédiés, l'évolution ou la remise en question des méthodes d'évaluation et de prévention des risques ou encore la mise en place d'actions de sensibilisation.

Les entités du Groupe France sont soit dotées d'un service autonome de Santé au Travail ou d'infirmières santé au travail, voire d'une cellule Ambassadeurs de la QVCT animée par des managers et supervisée par la psychologue santé au travail de la SSTRN. Le service santé au travail de Nantes s'engage également, chaque mois, à proposer une action de prévention santé au travail à ses salariés (dépistage de l'hypertension, diabète, examens auditifs, vaccinations…).

Des partenariats avec des professionnels de l'accompagnement de la santé mentale permettent aux salariés de disposer de ressources pour apprendre à prendre soin de leur santé mentale.

En matière d'évaluation et de prévention des risques, les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de chaque entité française sont mis à

jour chaque année. Ils ont fait l'objet d'une consultation des CSE en 2024, tout comme les bilans CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et le PAPRIPACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail). La méthodologie d'évaluation des risques professionnels du DUERP a été revue en 2023 à la suite d'un travail collaboratif avec les élus de la CSSCT.

Plusieurs actions de sensibilisation, d'information ou de prévention autour des maladies professionnelles sont reconduites chaque année et un accompagnement psychologique 24h/7j est proposé à l'ensemble des salariés du Groupe.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

	TAUX D'ABSENTÉISME
2021 (IMA GIE + IMA Voyages)	Sans maternité : 4,7 %
2022 (IMA GIE + IMA Voyages)	Sans maternité : 5,6 %
2023 (IMA GIE + IMA Voyages)	Sans maternité : 5,20 %
2024 (Entités françaises)	Cf. tableau n°1 – page 38

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

RISQUE PRIORITAIRE

Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.

POLITIQUE

Le Groupe IMA est attentif à ses dispositifs de recrutement et, de façon plus large, engage de nombreuses actions au service de sa politique diversité et inclusion.

Celle-ci repose sur 3 grands principes fondamentaux :
- la non-discrimination,
- l'équité de traitement,
- l'égalité des chances.

DILIGENCES

Politique de recrutement

Le premier rempart contre les risques de discrimination est la politique de recrutement. Des actions ont été mises en place au sein du Groupe telles que qu'une charte du recrutement (IMA GIE), des formations « recruter sans discriminer », la mise en place d'une cellule handicap afin d'accompagner les candidats et salariés porteurs de handicap dans leurs démarches administratives et d'équipement ou encore la mise en place de processus de recrutement dit par « habileté » (IMA GIE) qui permettent de sélectionner un candidat au regard de ses aptitudes à pouvoir occuper le poste et non au regard de ses diplômes. Un recrutement simplifié a été mis en place pour certains postes. Le recrutement est ainsi ouvert à la plus grande diversité de profils : jeunes, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, candidats en reconversion, en situation de handicap…

En 2024, une sensibilisation à la non-discrimination raciale et à l'intergénérationnel a été proposée à tous les niveaux hiérarchiques et à toutes les entités et relayées dans l'intranet.

Diversité

La politique Diversité et inclusion se décline autour de 5 grands axes afin de créer un environnement respectueux des singularités de chacun et propice à l'inclusion :
- s'engager pour la mixité et l'égalité professionnelle femmes/hommes,
- agir pour le handicap,
- s'impliquer pour l'insertion professionnelle des jeunes,
- prendre en compte les salariés LGBT+ en entreprise,
- accompagner les seniors et les fins de carrière, favoriser l'intergénérationnel.

Le Groupe IMA s'engage au quotidien en menant des actions concrètes sur le terrain et des campagnes de sensibilisation régulières au cours de l'année, notamment au moment des évènements nationaux et/ou internationaux.

S'engager pour la mixité et l'égalité professionnelle

Comme prévu par la loi contre les agissements sexistes, deux référents sont désignés et formés dans toutes les entités françaises. Afin de sensibiliser les collaborateurs au sexisme et faire progresser l'égalité entre les deux genres, le Groupe IMA a mené différentes actions de sensibilisation durant l'année 2024 :
- diffusion auprès de l'ensemble des collaborateurs des entités françaises d'un guide sur le sexisme et le harcèlement sexuel au travail lors de la journée contre le sexisme,
- sensibilisation au sexisme ordinaire et stéréotypes de genre et les clés pour booster sa carrière,
- mise en place d'une équipe « agissements sexistes » à IMA GIE afin de permettre à tout salarié victime ou témoin d'effectuer un signalement.

Plus largement, des réflexions sont menées pour intégrer plus de candidates féminines dans les processus de recrutement sur des emplois sous-représentés par ces dernières et inversement pour les candidats masculins afin de maintenir le plus possible une mixité professionnelle dans tous les métiers et à tous les postes. Il s'agit par exemple de recevoir, dans la mesure du possible compte tenu des candidatures reçues, au moins un candidat de chaque sexe au profil équivalent ou accompagner les femmes à davantage oser se positionner sur des postes à responsabilités.

La progression sur 3 ans de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes reflète bien les efforts et résultats de la politique menée par le Groupe.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Périmètre	INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
2021 (IMA GIE)	75/100
2022 (IMA GIE)	89/100
2023 (IMA GIE)	94/100
2024 (Entités françaises)	Cf. tableau n°4 – page 38

Agir pour le handicap

Plus de 300 salariés au sein du Groupe IMA sont en situation de handicap et sont détenteurs d'une RQTH. Des aménagements de postes adaptés sont proposés pour garantir de bonnes conditions de travail ainsi que des travaux d'accessibilité à des bâtiments si nécessaire.

L'ambition du Groupe allant au-delà du dépassement des taux légaux, IMA poursuit ses actions pour favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap, ainsi que le maintien dans l'emploi des salariés confrontés à cette situation par les « accidents de la vie » (aide à la constitution du dossier de demande de reconnaissance « travailleur handicapé », aménagement des postes et des horaires de travail, documents de travail et d'information adaptés au choix des salariés non-voyants, etc.).

Afin de partager les meilleures pratiques et de poursuivre sur une dynamique commune, un accord de Groupe IMA France relatif au handicap (signé en juillet 2017, à durée indéterminée) précise les dispositions permettant de garantir aux personnes confrontées au handicap une égalité de traitement et des conditions de travail leur permettant de concilier leur vie professionnelle avec les contraintes liées à leur handicap ou à celui de leurs proches.

En parallèle, le Groupe IMA s'investit dans la formation professionnelle en tant que partenaire du Master IPHD (Inclusion et Participation-Handicap, Difficultés, Dépendance) de l'Université de Poitiers pour former des professionnels polyvalents.

En 2024, et comme chaque année, des actions de sensibilisation pour faire changer le regard sur le handicap sont organisées : participation à des challenges inclusifs et interentreprises (les « H-Games »), témoignages de salariées fragilisées par un cancer, mobilisations lors d'Octobre Rose…

Périmètre	TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
2021 (IMA GIE)	5,7 %
2022 (IMA GIE)	5,8 %
2023 (IMA GIE)	5,7 %
2024 (Entités françaises)	Donnée non disponible à date

Depuis le 1er janvier 2020, le taux d'emploi légal est désormais calculé par le biais de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) de l'Entreprise aux organismes en charge du recouvrement des cotisations sociales. Chiffre non disponible à date.

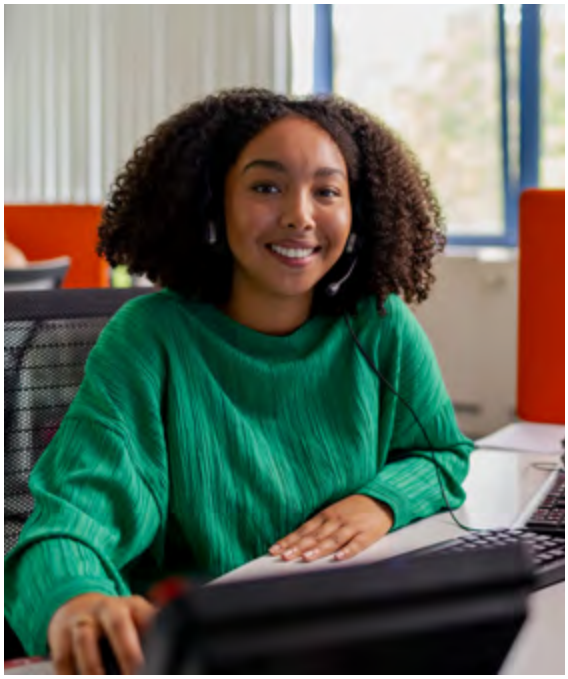

S'impliquer pour l'insertion professionnelle des jeunes

La formation et les initiatives d'insertion par le travail, telles que l'accueil de stagiaires, de contrats en alternance ou de personnes faisant l'objet d'évaluation en milieu de travail sont fortement encouragées et rendues possibles dans le cadre de partenariats avec des associations, des établissements d'enseignement supérieur ou France Travail.

Le Groupe IMA poursuit sa politique de développement de l'alternance au sein de l'ensemble des entités françaises en intégrant 96 alternants pour l'année 2024/2025 et en enrichissant ses outils (création de fiches pratiques sur les rôles du tuteur et du manager de tuteur, mise en place de temps forts qui leur sont dédiés, guide d'informations pratiques pour les alternants, formation…).

Au-delà de ces dispositifs partagés, chaque entité du Groupe travaille à faire progresser l'intégration des jeunes au sein de sa structure.

En 2024, pour exemples, IMA GIE a accueilli plus d'une centaine de stagiaires et IMATECH a signé des conventions de Partenariat avec des écoles spécialisées dans ses domaines d'expertise tels que le droit ou la maintenance automobile.

Périmètre	TAUX ALTERNANTS MOYEN / EFFECTIF MOYEN ANNUEL CDI
2021 (IMA GIE + IMA Voyages)	1,6 %
2022 (IMA GIE + IMA Voyages)	1,9 %
2023 (IMA GIE + IMA Voyages)	1,9 %
2024 (Entités françaises)	Cf. tableau n°3 – page 38

Prendre en compte les salariés LGBT+

Le Groupe IMA, soucieux de créer un environnement de travail inclusif et respectueux, a diffusé à l'ensemble des entités françaises un premier guide de sensibilisation en faveur de la non-discrimination des salariés LGBT+, co-construit avec des salariés directement concernés.

Accompagner les seniors et les fins de carrière, favoriser l'intergénérationnel

L'accord sénior d'IMA GIE signé le 31 décembre 2021 et renouvelé le 17 octobre 2024 permet aux salariés concernés de préserver leur maintien dans l'emploi, valoriser leur expérience et mieux accompagner leur fin de carrière, et ce, un an avant leur départ physique :

- réduction de la durée journalière de 20 minutes,
- dispense des horaires alternés tout en continuant de bénéficier de la prime associée,
- fin des vacations de nuit avec maintien de la compensation financière,
- demandes de réduction du temps de travail automatiquement accordées dans le cadre d'une retraite progressive.

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RISQUE PRIORITAIRE

Dégradation du climat social et des conditions de travail.

POLITIQUE

La compréhension de la stratégie du Groupe par l'ensemble des acteurs de l'entreprise et la prise en compte des aspirations des salariés et de leur qualité de vie au travail sont nécessaires à la cohésion sociale, à la performance et à la protection des emplois. L'entreprise, qui souhaite favoriser un dialogue social constructif, met à disposition des représentants du personnel des moyens dépassant le cadre légal chaque fois que des intérêts communs sont en jeu.

DILIGENCES

Qualité du dialogue social

L'accord Groupe IMA France relatif au droit syndical (signé le 26 avril 2018) traduit la volonté commune de réaffirmer le rôle important que jouent les Organisations Syndicales.

De nouveaux moyens de communication (en sus des possibilités préexistantes) et des formations/sensibilisations/outils renforçant la représentation du personnel ont été accordés aux Organisations Syndicales (diffusion de tracts par mail, formation à leur nouveau mandat, dématérialisation des poses des heures de délégation). Les managers ont par ailleurs été sensibilisés à l'encadrement des représentants du personnel.

Qualité de vie au travail

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration permanente de la qualité de vie au travail, des accords télétravail concourant à une meilleure adéquation vie privée/vie professionnelle ont été déployés dans les différentes entités du Groupe, selon l'organisation du service et l'emploi occupé ou indifféremment : jusqu'à 100 journées de télétravail par année civile pour IMA GIE et jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine à IMA PROTECT et IMH GIE.

Chaque année depuis 2021, la semaine de la QVCT est l'occasion de proposer un programme de sensibilisation sur diverses thématiques comme la prévention, la mobilisation des dispositifs de formation professionnelle, etc.

Périmètre	TAUX DE TURNOVER
2021 (IMA GIE)	3,8 %
2022 (IMA GIE)	4,9 %
2023 (IMA GIE)	6,2 %
2024 (Entités françaises)	Cf. tableau – page 39

ACTIONS VISANT À PROMOUVOIR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS SPORTIVES

La promotion de la pratique d'activités physiques et sportives s'inscrit pour IMA dans le cadre de la qualité de vie au travail et de la préservation de la santé des collaborateurs. Cela se concrétise par différentes initiatives :

- Au-delà des défis ou événements organisés pour encourager les salariés à ces pratiques, l'entreprise met à disposition des salariés du Groupe IMA et de sociétés partenaires un complexe sportif, Inter Mutuelles Sport (IMS), qui propose un large choix d'activités sportives encadrées et animées par des professionnels.
- L'Association Sportive du Square, à Nantes, permet notamment aux salariés d'IMA PROTECT et d'IMATECH de disposer d'une salle de sport et de cours collectifs sur leur lieu de travail.

CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DES TERRITOIRES ET À LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ancrage territorial constitue un axe historique de l'engagement RSE du Groupe IMA. Il contribue à renforcer l'image du Groupe, celle de ses mutuelles actionnaires et sa marque employeur.

Pour conforter sa position auprès des salariés, des collectivités et de tous les acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux qui comptent sur des relations durables avec l'entreprise, le Groupe IMA s'appuie sur trois principaux leviers :

- La contribution au développement économique des territoires et à l'insertion par l'emploi, le soutien aux structuresetinitiativesentrepreneurialesetauxfilières d'avenir (technologiques et digitales notamment). Cet engagement se traduit par le maintien des activités du Groupe sur ses divers sites d'implantation (non-délocalisation de ses plateaux d'assistance et de son siège social). En 2024, pour faire face à la croissance de ses activités, IMA GIE a ainsi ouvert un nouveau site opérationnel à Limoges. A fin 2024, le site accueillait déjà 95 collaborateurs. Il s'illustre également par une volonté de soutien à l'emploi et à l'économie locale avec le recours privilégié aux entreprises, fournisseurs et sous-traitants locaux et l'aide à la création, au développement et à la reprise d'entreprises, en partenariat avec des associations et institutions locales ou au sein de réseaux d'entreprises.
- Une gestion des partenariats structurée autour des engagements RSE du Groupe en faveur du développement local, dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, humanitaires et pédagogiques et le soutien aux projets dont les finalités sont en cohérence avec les enjeux socio-économiques et environnementaux du Groupe.
- Une participation aux réflexions et travaux menés par les collectivités locales sur la déclinaison des engagements internationaux et nationaux en matière de développement durable (Agenda 2030, Objectifs de Développement Durable notamment).

Ces initiatives concourent à l'attractivité de l'entreprise et démontrent son engagement en faveur du développement et du rayonnement des territoires où il est implanté.

INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES

RISQUE PRIORITAIRE

Proposer des produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du plan stratégique, être dépassé par la concurrence, perdre des parts de marché.

POLITIQUE

La capacité du Groupe IMA à développer de nouveaux produits et services répondant aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires est un enjeu majeur pour son développement et son attractivité.

Il s'appuie sur les leviers suivants :

- la digitalisation des relations avec le client final, qui renforce le rôle d'orchestrateur de services en combinant digital et humain et en fédérant d'autres acteurs (clients, prestataires, start-up...),
- le développement de métiers autres que ceux de l'intervention d'urgence pour un accompagnement au quotidien et dans la durée,
- la diversification des partenaires : constructeurs automobile, grandes distribution, Mutuelles Santé…

DILIGENCES

Politique Marketing Groupe

La politique Marketing Groupe répond aux différentes stratégies d'offres des actionnaires, grands comptes et prospects pour enrichir les offres de produits et services et maintenir une position différenciante sur le marché :

- basée sur de nouvelles garanties et/ou de nouveaux processus de traitement (création de nouveaux réseaux de prestataires, de nouveaux paramètres, de nouveaux outils et/ou procédures de travail),
- issue d'un nouvel assemblage de garanties existantes,
- s'appuyant sur de nouvelles technologies,
- opérée ou non à partir de parcours digitaux.

Véritable laboratoire sociétal, l'assistance voit évoluer les comportements des citoyens (d'une économie de la propriété vers une économie de l'usage), une évolution facilitée par un accès démultiplié aux nouvelles technologies.

Ces comportements s'inscrivent dans 3 tendances majeures principales qui impactent notre métier d'assisteur :

- la transition énergétique (l'électrification du parc auto, les mobilités douces…),
- la transition climatique (recrudescence des aléas climatiques, l'économie circulaire…),
- la transition démographie (vieillissement de la population, hausse des maladies chroniques et des fragilités…).

Confronté à ces tendances structurantes, le Groupe IMA se doit d'adapter ses offres aux attentes des bénéficiaires, des actionnaires et des partenaires.

Stratégie d'innovation

En tirant parti des possibilités offertes par le digital, le Groupe IMA a engagé la transformation de son modèle opérationnel. Dans un monde en grande évolution technologique, tout l'enjeu consiste à ouvrir ses Systèmes d'Information à d'autres interfaces pour offrir un parcours client sans couture et personnalisé.

De nombreuses initiatives sont proposées dans le cadre d'une démarche participative pour étoffer la stratégie d'innovation du Groupe :

- le site L@b Inno qui permet aux collaborateurs de devenir testeurs volontaires d'applications, d'objets connectés ou de sites web avant qu'ils ne soient proposés aux clients et partenaires,
- un programme dédié aux managers « Défi de l'innovation » qui inclut un dispositif spécifique de formations afin qu'ils puissent partager avec leurs équipes,
- un processus d'idéation animé par IMATECH pour aider les métiers à travailler sur leurs problématiques projets,
- une équipe dédiée à l'animation de la relation métiers/innovation,
- une intégration forte des équipes opérationnelles dans la stratégie d'innovation, avec la création d'un incubateur au sein de la Direction des Opérations permettant l'acculturation et l'adoption des expérimentations testées au sein du L@b IMA.

Cofondateur depuis 2018 de French AssurTech aux côtés d'actionnaires et de partenaires, structure de captation, de formation et d'accélération de start-up, le Groupe IMA a initié des échanges en 2024 avec les start-up Noé Santé (Coordination de sortie d'hospitalisation) et Weather Mind (Détection du Retrait/Gonflement des Argiles).

Depuis la création, en 2018, du fonds d'investissement IMA Participations (15 M€) pour accélérer la stratégie d'innovation et de transformation des métiers, le Groupe a investi majoritairement sur l'enrichissement des services d'assistance Mobilité, principale activité du Groupe. Parmi ces services, l'alerte d'urgence pour les motards, le convoyage de véhicule, l'élargissement des capacités de location de véhicules de remplacement et la réservation de train.

En 2024, IMA Participations a investi dans la société Finovox (Détection de fraude documentaire) et REVOLTE (Formation et réparation de véhicules électriques et hybrides), a procédé au refinancement de Carbookr et pris une participation majoritaire dans la start-up spécialisée dans la réservation de moyens de déplacement The Treep (train en particulier). IMA Participations s'est par ailleurs reluée au capital de Coorganiz.

Réactivité et anticipation pour répondre 24h/7j aux besoins des bénéficiaires

L'activité d'assistance Déplacement et d'assistance Habitation se caractérise par la difficulté à prévoir de façon continue les volumes d'activité à venir. Or, l'expertise du Groupe et la confiance de ses actionnaires et clients tiennent à sa capacité à répondre aux besoins de tous les bénéficiaires en difficulté, y compris en situation de crise (catastrophes naturelles, aléas climatiques…). Pour répondre à la demande, la planification des collaborateurs se fait sur la base de prévisions d'activité et de processus permettant d'anticiper ces aléas et d'être réactifs en ajustant les effectifs si nécessaire, comme le recours à des vacations additionnelles.

En 2024, la situation géopolitique, l'inflation et ses conséquences sur le pouvoir d'achat ont influé sur le comportement des Français, moins prévisible et rendant plus difficile l'anticipation et la bonne adéquation des ressources à l'activité. Néanmoins, la surveillance des prévisions météorologiques et le travail d'ajustement sur les plateaux pour y positionner des ressources au plus près du besoin réel ont permis d'améliorer le Délai Moyen de Réponse (DMR).

Prises d'appels	2021	2022	2023	2024
DMR (Délai Moyen de Réponse, premier décroché)* (Temps d'attente moyen annuel par les bénéficiaires)	111 secondes	137 secondes	127 secondes	117 secondes
Taux d'efficacité* (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	90 %	87,9 %	87,9 %	88,1 %

*Périmètre : IMA ASSISTANCE France hors domicile, soit 66 % des communications reçues du Groupe.

Mesure de la satisfaction client

La Qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités du Groupe ont déployé leur Système de Management de la Qualité et ont obtenu des certifications, soit en s'appuyant sur la norme ISO 9001, soit en référence à d'autres normes qui ciblent des activités spécifiques : APSAD pour IMA PROTECT, Qualiopi pour IMATECH (cf. partie 1.8 Dispositif de maîtrise des risques).

Par ailleurs, conformément à ses engagements en faveur du développement économique des territoires, le Groupe IMA s'est toujours attaché à la non-délocalisation de ses entités opérationnelles et à soutenir l'emploi sur les territoires sur lesquels il est implanté. Les entités françaises du Groupe (IMA ASSISTANCE France, IMH, IMA PROTECT et IMATECH) se sont ainsi vu remettre en 2023 une double distinction à l'occasion du Salon du Made in France :

- marque de « Garantie Relation Client 100 % France » de l'Association Française de la Relation Client,
- certification « Service France Garanti ».

Délivrée à la suite d'un audit par un organisme indépendant, cette reconnaissance atteste que la relation client avec les bénéficiaires, pour les événements intervenus en France, est totalement réalisée depuis la France par des salariés de droit français.

La qualité du service délivré aux bénéficiaires est suivie au travers d'enquêtes à froid (périmètre : Assistance Routière France/Étranger, Assistance Médicale France/Étranger et Assistance Santé à domicile) qui :

- mesure la satisfaction des bénéficiaires sur l'ensemble du parcours et l'expérience au global,
- donne une vision complète et détaillée de l'Expérience Client,
- identifie les priorités d'actions à moyen ou long terme.

L'indicateur mesurant le taux d'effort fourni par le bénéficiaire lors de son recours à l'assistance est privilégié pour une exploitation opérationnelle de la prestation délivrée stricto sensu. Ce que ne fait pas le NPS (Net Promoter Score) qui sert à mesurer la propension et la probabilité de recommandation de la société d'assurance pour le compte duquel opère le Groupe IMA.

Afin d'améliorer la qualité du contact avec les plateaux et d'offrir une expérience client différenciante sur le marché, un programme de Qualité de la Relation Client a été élaboré en 2021.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Expérience client	2021	2022	2023	2024
Taux de satisfaction globale*	94,7 %	91,7 %	93,2 %	91,8 %
Effort fourni* Sur une échelle de 0 à 10, quel effort avez-vous dû fournir pour être assisté(e) ? 0= aucun effort fourni, 10= beaucoup d'efforts L'absence d'effort fourni, correspond au regroupement des notes 0 et 1 sur le nombre total de répondants	80,6 %	53,9 %	57,4 %	51,0 %

*Résultats pour IMA ASSISTANCE France (Périmètre France) sur les segments Routier, Médical et Santé.

ENJEUX DE GOURVERNANCE

CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

RISQUE PRIORITAIRE

Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.

POLITIQUE & DILIGENCES

Plusieurs sujets sont couverts par ces risques en fonction de l'actualité réglementaire (Loi Sapin II, Solvabilité 2, Règlement Général de Protection des Données-RGPD…). Le dispositif de maîtrise des risques est décrit dans la Partie 1.8 du présent rapport financier. Il s'appuie sur des dispositifs d'alerte, des politiques (conformité, conflits d'intérêt, gestion des risques, contrôle interne) et des formations ou des actions de sensibilisation des salariés.

Conformité et loyauté des pratiques

La conformité est un enjeu majeur pour le Groupe IMA qui s'est structuré pour identifier, prévenir et atténuer la survenance des risques de non-conformité. L'organisation mise en place au sein du Groupe comprend un service Conformité et Lutte Anti-Fraude Groupe et un service Contrôle Permanent et Risques Opérationnels, rattachés à la Direction Groupe Fiscalité Conformité Contrôle et Sécurité, une Direction Groupe Audit Interne, une Direction Groupe des Affaires Juridiques et une Déléguée Groupe à la Protection des Données.

La loyauté des pratiques est un principe régi par un code de conduite annexé au règlement intérieur qui s'applique à tous les salariés du Groupe et aux partenaires ainsi qu'une charte Groupe édictant les règles en matière d'« Offre et acceptation des cadeaux d'affaires ».

Pour lutter contre la corruption, la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe IMA est doté de dispositifs d'alerte interne en accès direct pour tous. Depuis 2023, IMA a intégré la réglementation « Waserman » qui assouplit l'accès au dispositif et renforce la protection des lanceurs d'alerte en permettant aux salariés, mandataires sociaux et co-contractants de signaler les comportements contraires aux lois et aux règlements ainsi que les manquements au code de conduite de l'entreprise.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Taux du public cible formé*	AU 31/12/2022 (IMA GIE + IMA VOYAGES)	AU 31/12/2023 (IMA GIE + IMA VOYAGES)	AU 31/12/2024 (ENTITÉS FRANÇAISES)
Lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT)	64 %	88 %	Cf. tableau n°3 – page 38
Loi Sapin 2	43 %	91 %	Cf. tableau n°3 – page 38

* Taux du public cible qui a suivi le parcours complet selon l'éligibilité (Niveau Initial/Niv. 1 ou Niv. 2). Le public cible non formé à date est inscrit aux formations 2025.

Protection des données personnelles, sécurité des Systèmes d'Information et cybersécurité

Conformément au RGPD, la protection des données personnelles des salariés, bénéficiaires, fournisseurs, sous-traitants et partenaires du Groupe est garantie par une politique, des procédures et la nomination d'un délégué à la protection des données.

La sécurisation des Systèmes d'Information (SI) s'appuie sur le Référentiel de Sécurité du Système d'Information du Groupe IMA. Ce référentiel, actualisé tous les ans, détaille la Politique Générale de Sécurité de l'Information (PGSI) qui fournit un cadre de référence et de cohérence à la Sécurité de l'Information et à la Continuité des Systèmes d'Information des activités métiers. Elle définit les principes généraux de sécurité de l'information et de disponibilité à respecter au sein des activités métiers, ainsi que l'organisation et les responsabilités en matière de Sécurité de ses SI. La PGSI constitue pour le Groupe IMA un plan de progrès permanent sur la sécurité de l'information et la continuité d'activité.

La sécurité des Systèmes d'Information est pilotée par un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), cumulant également la fonction de Responsable des Plans de Continuité d'Activités (RPCA) à l'échelle du Groupe.

Face à l'augmentation incessante des cyberincidents, le Groupe IMA avait fait le choix de mettre en place un plan projet pluriannuel 2024-2026 dédié à la sécurisation du système d'information en y allouant à la fois des ressources humaines et des budgets. De nombreux travaux ont été entrepris par les équipes informatiques : renforcement de la gouvernance, mise en place du système de double authentification…

À la suite de l'incident inédit qui a affecté IMH en novembre 2024, le déploiement du plan dessiné en 2023 devient une priorité. Les actions de sécurisation et les investissements vont se renforcer sur 2025 et dans les années suivantes. Des campagnes de sensibilisation à la cybersécurité sont largement déployées au sein du Groupe et les process établis pour la remontée des incidents diffusés à l'ensemble des salariés.

Achats responsables et relations avec les fournisseurs, sous-traitants et prestataires

Une attention particulière est portée à la maîtrise de la chaîne de valeur, à la durabilité et à l'équité des relations avec les partenaires.

La Politique Achats du Groupe pose les principes fondamentaux indispensables à la bonne maîtrise de la fonction Achats. C'est un document de référence qui répond aux orientations, aux objectifs et aux enjeux du plan stratégique, notamment sur son volet RSE. La poursuite de l'inclusion de cette dimension dans les pratiques et process achats favorise la contribution à la Politique Fournisseurs selon des critères de référencement précis.

Cette Politique Achats (hors production) intègre :

- une charte de déontologie des achats qui précise l'ensemble des principes que les acheteurs et les collaborateurs du Groupe IMA sont tenus de respecter dans le cadre de leurs relations avec les fournisseurs et les sous-traitants,
- une charte RSE posant les principes éthiques, sociaux et environnementaux que se doivent de respecter les fournisseurs et sous-traitants.

Des contrats cadres d'achat permettent de garantir une homogénéité dans les pratiques. L'équipe Achats travaille en coordination avec des relais dans les filiales françaises et internationales.

Cette préoccupation est également présente dans le relations entre le Groupe IMA et ses réseaux de prestataires (achats de production). Les candidats qui souhaitent rejoindre le réseau de prestataires agréé IMA en utilisant le site internet « ima.eu » s'engagent à respecter une « charte qualité et responsabilité sociétale ». Les conventions de services passées avec les prestataires intègrent des clauses déontologiques visant à garantir le respect de la réglementation en vigueur et la qualité des prestations délivrées aux bénéficiaires.

04 - SYNTHÈSE DES INDICATEURS

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX			
Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre			
BILANS DES EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RÉGLEMENTAIRES	**2021**	**2022**	**2023**
Total des émissions*	150 863 Teq CO_2 Scopes 1, 2 et 3 *Méthode input-output (Groupe France)	255 000 Teq CO_2 Scopes 1, 2 et 3 Méthode Bilan Carbone® (Groupe France) Après retraitement avec des données physiques et monétaires plus précises	262 000 Teq CO_2 Scopes 1, 2 et 3 Méthode Bilan Carbone® (Groupe France)
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	**2022**	**2023**	**2024**
Taux de dépannage rapide (Nombre de prestations mensuelles « dépannage rapide » / Nombre de missions confiées mensuelles pour les prestations « panne éligible au dépannage rapide »)	47,9 %	47,6 %	47,5 %

INDICATEURS SOCIAUX									
POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES									
EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE, PAR ÂGE	**2022 IMA GIE + IMA Voyages**			**2023 IMA GIE + IMA Voyages**			**2024 Entités françaises**		
	Femmes	**Hommes**	**Total**	**Femmes**	**Hommes**	**Total**	**Femmes**	**Hommes**	**Total**
25 ans et moins	171	84	255	237	106	343	356	188	544
de 26 à 35 ans	414	179	593	458	210	668	778	381	1 159
de 36 à 45 ans	581	274	855	621	292	913	976	474	1 450
de 46 à 55 ans	566	330	896	657	358	1 015	828	485	1 313
55 ans et plus	248	116	364	256	121	377	344	160	504
TOTAL	**1 980**	**983**	**2 963**	**2 229**	**1 087**	**3 316**	**3 282**	**1 688**	**4 970**
LES EMBAUCHES ET LES LICENCIEMENTS	**2022 IMA GIE + IMA Voyages**			**2023 IMA GIE + IMA Voyages**			**2024 Entités françaises**		
ÉTAT DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE									
CDI	2 383			2 781			4 514		
CDD	580			535			456		
EMBAUCHES									
CDI	119			307			478		
CDD	1 115 (dont 466 saisonniers)			1 163 (dont 521 saisonniers)			1 091 (dont 523 saisonniers)		
SORTIES DE CDI	112			158			466		
FIN DE CONTRATS CDD	881 (dont 466 saisonniers)			959 (dont 521 saisonniers)			1 047 (dont 523 saisonniers)		
MASSE SALARIALE	111 922 547			121 672 782			181 273 943		

FORMATION	2022 IMA GIE + IMA Voyages	2023 IMA GIE + IMA Voyages	2024 Entités françaises
Montant et % de la masse salariale allouée à la formation	5 689 K€ 5,1 % de la masse salariale	7 213 K€ 5,9 % de la masse salariale	Cf. tableau n°3 – page 38
Nombre d'heures de formation moyen par collaborateur formé (tout contrat)	23 h	27,5 h	Cf. tableau n°3 – page 38
Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une heure de formation (tout contrat)	3 015	3 616	Cf. tableau n°3 – page 38
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS	**2022 IMA GIE + IMA Voyages**	**2023 IMA GIE + IMA Voyages**	**2024 Entités françaises**
Accidents du travail, notamment leur fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Taux de fréquence : 5,29 Taux de gravité : 0,141	Taux de fréquence : 8,77 Taux de gravité : 0,149	Cf. tableau n°2 – page 38
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ	**2022 IMA GIE + IMA Voyages**	**2023 IMA GIE + IMA Voyages**	**2024 Entités françaises**
Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	89/100	94/100	Cf. tableau n°4 – page 38
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	5,8 %	5,7 %	Donnée non disponible à date
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31/12	43	48	Cf. tableau n°3 – page 38
Taux alternants / effectif moyen annuel CDI	1,9 %	1,9 %	Cf. tableau n°3 – page 38
QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	**2022 IMA GIE + IMA Voyages**	**2023 IMA GIE + IMA Voyages**	**2024 Entités françaises**
Taux de turnover (Ensemble des sorties CDI sur l'année/ Effectifs moyen CDI annuel)	4,9 %	6,2 %	Cf. tableau – page 39
Absentéisme	Avec maternité : 6,4 % Sans maternité : 5,6 %	Avec maternité : 5,97 % Sans maternité : 5,2 %	Cf. tableau n°1 – page 38
Bilan des accords collectifs notamment en matière de santé et de sécurité	6 accords IMA GIE	Pas de nouvel accord IMA GIE	10

INDICATEURS DE GOUVERNANCE			
CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES	**2023 IMA GIE + IMA Voyages**		**2024 Entités françaises**
Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment / lutte contre la corruption (LCB-FT)	88 %		Cf. tableau n°3 – page 38
Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment / lutte contre la corruption (Loi Sapin 2)	91 %		Cf. tableau n°3 – page 38
INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES	**2022**	**2023**	**2024**
Taux de satisfaction globale	91,7 %	93,2 %	91,8 %
Effort fourni	53,9 %	57,4 %	51,0 %
DMR (Délai Moyen de Réponse) premier décroché moyen (Durée de distribution totale des appels / Nombre d'appels présentés)	137 secondes	127 secondes	117 secondes
Taux d'efficacité (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	87,9 %	87,9 %	88,1 %

05 – TABLEAUX DES INDICATEURS RH POUR L'ENSEMBLE DES ENTITÉS FRANÇAISES NON CONSOLIDABLES

ABSENTÉISME*

	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA GIE + IMA VOYAGE
Sans maternité	7,38 %	8,40 %	4,59 %	5,46 %

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ

		IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA GIE + IMA VOYAGE
Accidents du travail, notamment leur fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles*	Taux de fréquence	1,86	0,78	1,12	7,24
	Taux de gravité	0,342	0,04	0,294	0,206

FORMATION

	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA GIE + IMA VOYAGE
Montant et % de la masse salariale allouée à la formation	*	856 455 €	*	6 903 K€
	*	4,44 %	*	5,2 %
Nombre de collaborateurs ayant reçu au moins une formation				3 996
Nombre de salariés ayant suivi 1H de formation				3 786
Nombre total d'heures de formation				90 220
Nombre d'heures de formation par collaborateur formé (en centième)				22,58
Taux public cible formé LCB-FT depuis 2020		89 %		90,9 %
Taux public cible formé Loi Sapin 2 depuis 2020		88 %		73,6 %
Taux alternants/effectif moyen annuel CDI	1,0	3,7	2,6	1,8
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31/12	5,92	25,58	6,92	52,83

* Données non consolidables car propre à chaque filiale.

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA GIE + IMA VOYAGE
Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*	99/100	98/100	100/100	95/100

* Données non consolidables car propre à chaque filiale.

TAUX DE TURNOVER

	IMH	IMATECH	IMA PROTECT	IMA GIE + IMA VOYAGE	TOTAL
Effectif moyen CDI annuel	569	692	269	2 893	**4 423**
Sorties CDI	75	171	33	187	**466**

Calcul : 466 / 4 423 = 10,5 %

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Forvis Mazars, commissaire aux comptes d'IMA, accrédité par le COFRAC Validation/Vérification sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, présentées dans le rapport de gestion d'IMA (ci-après la « Société » ou l'« Entité »), en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) et en application des dispositions de l'article L. 310-1-1-1 du code des assurances qui renvoie à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025).

// CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les « Informations », prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au « Référentiel ».

// COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- le processus d'identification des risques principaux datant de 2021, certains risques émergents peuvent ne pas être présentés dans la DPEF,
- le périmètre des politiques et des indicateurs clés de performance ne couvrent pas l'intégralité des entités du Groupe et est précisé au cas par cas dans la DPEF, notamment :
  - les indicateurs Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT) et Taux de personnes formées à la lutte contre la corruption (loi Sapin 2), portent sur IMA GIE (et IMA Voyages) et IMATECH, soit 69 % des effectifs du Groupe,
  - les indicateurs Délai Moyen de Réponse (DMR), Taux d'efficacité couvrent IMA ASSISTANCE France hors domicile, soit environ 66 % des communications reçues du Groupe,
  - l'indicateur Nombre d'heures de formation par collaborateur formé et Taux d'emploi de personnes en situation de handicap portent sur les entités IMA GIE et IMA Voyages, soit 56 % des effectifs du Groupe,
  - les autres indicateurs portent sur le périmètre France : IMA GIE (et IMA Voyages), IMATECH, IMA PROTECT et IMH, représentant 84 % des effectifs du Groupe.

// PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les « Informations » permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les « Informations » doivent être lues et comprises en se référant au « Référentiel » dont les éléments significatifs sont présentés dans la « Déclaration ».

// LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les « Informations » peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la « Déclaration ».

// RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations,
- d'établir une « Déclaration » conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance,

- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La « Déclaration » a été établie en appliquant le référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

// RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la « Déclaration » aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025),
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025), à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance et les actions, relatifs aux principaux risques.

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

// DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Le présent rapport est établi conformément au programme de vérification RSE_SQ_Programme de vérification_DPEF.

// INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

// MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre février et mars 2025 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la « Déclaration » représentant notamment la Direction Groupe RSE, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction Immobilier Achats Courrier, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Contrôle de Gestion Opérationnel et Tarification, la Direction Réseaux Déplacement.

// NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les « Informations ».

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques,
- nous avons apprécié le caractère approprié du « Référentiel » au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) en matière sociale et environnementale,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025) lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 (dans leurs versions antérieures au 1er janvier 2025),
- nous avons vérifié que la « Déclaration » présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques,
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence

des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés en central auprès des directions contributrices,
- nous avons vérifié que la « Déclaration » couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites présentées dans la « Déclaration » et repris dans le paragraphe Commentaire,
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des « Informations »,
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés en central pour le Taux de dépannage rapide, le Délai Moyen de Réponse et le Taux d'efficacité, et sur l'entité IMA GIE (soit 56 % des effectifs) pour les autres indicateurs listés en Annexe 1,
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la « Déclaration » par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Forvis Mazars SAS

Paris La Défense, le 30 avril 2025,

Pierre De Latude

Associé

Edwige Rey

Associée RSE &
Développement Durable

ANNEXE :
INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

INFORMATIONS QUALITATIVES (ACTIONS ET RÉSULTATS) RELATIVES AUX PRINCIPAUX RISQUES

- Conformité, éthique et loyauté des pratiques
- Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires
- Gestion des ressources humaines
- Santé et sécurité des collaborateurs
- Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité
- Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail
- Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre

INDICATEURS QUANTITATIFS INCLUANT LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme (LCB-FT)
- Taux de personnes formées à la lutte contre la corruption (Loi Sapin 2)
- Taux de satisfaction globale
- Effort fourni
- Délai Moyen de Réponse (DMR)
- Taux d'efficacité
- Effectifs au 31 décembre 2024
- Nombre d'heures de formation par collaborateur formé (au centième)
- Absentéisme sans maternité
- Taux de turnover
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap
- Index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Taux d'alternants/effectifs moyen annuel CDI
- Taux de dépannage sur place

4.4 OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître :

- Total du bilan : 340 606 547 euros
- Résultat : +768 948 euros. Ce résultat prend en compte les opérations spécifiques liées à la liquidation de la filiale IMA Deutschland qui ont été majoritairement réalisées en 2024 (+3 866 K€ de reprise de provisions pour risques futurs, -4 500 K€ de dotation aux provisions pour dépréciation de ses titres et +1 758 K€ de reprise de provisions pour dépréciation du compte courant).

L'exercice 2024 a été marqué par :

- L'encaissement de dividendes des filiales du Groupe pour 7 499 K€
  - 250 K€ d'Assurima
  - 5 800 K€ d'IMA PROTECT
  - 800 K€ d'IMATECH
  - 649 K€ de Wafa IMA ASSISTANCE
- La fusion de sa filiale d'assurance espagnole avec sa filiale française IMA Assurances via la création d'une succursale au nom d'*IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances.*
- La cession par IMA SA de 7 675 titres Prestima à IMA Iberica succursale d'IMA Assurances pour 2 448 K€ dans le cadre de la création du Groupe de TVA en Espagne.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil de Surveillance n'a aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le Conseil de Surveillance

IMA SA

SA à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 55 382 784 euros
Siège social : 118, avenue de Paris 79000 NIORT CEDEX
RCS NIORT 320 281 025

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 JUIN 2025

EXTRAIT

…/…

Première résolution
Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les rapports et les comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe) tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion, pour l'exercice écoulé, aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Deuxième résolution
Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion, pour l'exercice écoulé, aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Troisième résolution
Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 768 947,52 euros de la manière suivante :

Origine	
Report à nouveau antérieur	27 045 299,27 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice	768 947,52 €
Soit un bénéfice distribuable de	27 814 246,79 €

Affectation	
Dividendes	0 €
Réserve légale	38 447,37 €
Le solde en report à nouveau, soit un montant de	27 775 799,42 €
Soit un total affecté de	27 814 246,79 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Quatrième résolution
Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

…/…

Certifié conforme, Niort le 1er juillet 2025

Président du Directoire
David PINO

MOBILITÉ
HABITAT
SANTÉ BIEN-VIVRE
JURIDIQUE

RAPPORT FINANCIER 2024.

Certifié conforme, Niort le 1er juillet 2025

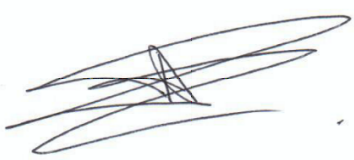

David PINO
Président du Directoire

GROUPE IMA

02

COMPTES CONSOLIDÉS 2024.

2.1
46 **BILAN.**

46 BILAN ACTIF
47 BILAN PASSIF

2.2
48 **COMPTE DE RÉSULTAT.**

2.3
49 **TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.**

2.4
50 **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.**

50 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE
50 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
50 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
52 MODALITÉS DE CONSOLIDATION
53 MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION
58 CHANGEMENT DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS
59 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN
70 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT
76 COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS
77 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

2.5
78 **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.**

78 OPINION
78 FONDEMENT DE L'OPINION
78 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS
78 VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES
78 RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
79 RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 BILAN.

// BILAN ACTIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2024	NET N-1 TOTAL 31/12/2023
ACTIFS INCORPORELS	**47 161 391**	**51 822 992**
dont écarts d'acquisition	751 450	751 450
PLACEMENTS DES ENTITÉS D'ASSURANCE	**297 521 617**	**267 468 743**
Terrains et constructions	2 084 529	2 105 697
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
Autres placements	295 437 088	265 363 046
PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC		
PLACEMENTS DES AUTRES ENTITÉS	**98 919 680**	**95 861 673**
Terrains et constructions	45 449 044	47 931 533
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	8 606 056	4 536 529
Autres placements	44 864 580	43 393 611
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	**10 077 760**	**8 488 961**
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	**5 927 228**	**5 164 290**
Provisions pour primes non acquises	3 710 271	3 229 210
Provisions pour sinistres	2 216 957	1 935 080
Autres provisions techniques	0	0
CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	**52 370 496**	**47 009 322**
Primes acquises non émises	10 363 873	10 243 207
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 561 350	5 053 450
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445 273	31 712 665
CRÉANCES SUR LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	**98 365 968**	**88 824 235**
Compte courant et caisse	98 365 968	88 824 235
AUTRES CRÉANCES	**190 317 264**	**164 010 072**
Personnel	3 399 538	301 365
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	21 834 905	16 509 669
Débiteurs divers	165 080 273	147 196 715
Capital appelé non versé	0	0
Impôts différés actifs	2 548	2 323
AUTRES ACTIFS	**47 118 509**	**42 373 590**
Actifs corporels d'exploitation	41 169 931	36 014 231
Autres	5 948 578	6 359 359
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	**20 037 184**	**12 613 279**
Frais d'acquisition reportés	3 569 946	2 146 601
Autres	16 467 237	10 466 678
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	**3 658**	**12 841**
TOTAL DE L'ACTIF	**867 820 755**	**783 649 998**

// BILAN PASSIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2024	NET N-1 TOTAL 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	**405 140 511**	**372 824 666**
Capital social	55 382 785	55 382 785
Primes d'émission	145 708 106	145 708 106
Résultat de l'exercice	32 179 442	25 627 148
Réserves	171 816 132	146 087 087
Autres	54 047	19 540
INTÉRÊTS MINORITAIRES	**3 826 796**	**208 089**
PASSIFS SUBORDONNÉS	**37 068 329**	**37 068 329**
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**161 008 695**	**130 038 402**
Provisions techniques Vie		
Provisions techniques Non-Vie	161 008 695	130 038 402
PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**6 838 541**	**9 557 981**
DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	**4 861 873**	**7 859 239**
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES		
DETTES ENVERS LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	**11 857 029**	**15 444 519**
AUTRES DETTES	**234 540 797**	**208 133 646**
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	**2 656 373**	**2 427 461**
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	**21 810**	**87 666**
TOTAL DU PASSIF	**867 820 755**	**783 649 998**

2.2
COMPTE DE RÉSULTAT.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	ACTIVITÉS ASSURANCE NON-VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL 31/12/2024	TOTAL 31/12/2023
Primes émises	762 384 525		762 384 525	680 216 646
Variation des primes non acquises	- 8 514 886		- 8 514 886	- 4 116 143
PRIMES ACQUISES	**753 869 639**	**0**	**753 869 639**	**676 100 503**
Produits d'exploitation bancaire			0	0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités		284 174 245	284 174 245	262 170 647
Autres produits d'exploitation	5 105 458	9 282 845	14 388 303	5 755 503
Produits financiers nets de charges	10 071 514	1 263 180	11 334 694	7 254 497
PRODUITS D'EXPLOITATION	**769 046 611**	**294 720 270**	**1 063 766 882**	**951 281 150**
Charges des prestations d'assurance	- 436 846 449		- 436 846 449	- 389 909 499
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 2 492 682		- 2 492 682	- 2 373 737
Charges des autres activités		- 87 720 666	- 87 720 666	- 69 619 670
Charges de gestion	- 286 866 534	- 209 484 335	- 496 350 869	- 456 407 557
CHARGES D'EXPLOITATION	**- 726 205 666**	**- 297 205 000**	**- 1 023 410 666**	**- 918 310 463**
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**42 840 946**	**- 2 484 730**	**40 356 216**	**32 970 687**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				
Autres produits nets non techniques			260 039	423 434
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**43 100 984**	**- 2 484 730**	**40 616 254**	**33 394 121**
Résultat exceptionnel			- 108 142	532 120
Impôts sur les résultats			- 10 294 238	- 10 176 321
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES			**30 213 874**	**23 749 920**
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			1 908 459	1 783 549
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			**32 122 333**	**25 533 469**
Intérêts minoritaires			- 57 109	- 93 679
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)			**32 179 442**	**25 627 148**

2.3
TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS REÇUS	**49 474 706**	43 706 744
Entreprises d'assurance	0	0
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	49 474 706	43 706 744
ENGAGEMENTS DONNÉS	**25 607 622**	23 471 948
Entreprises d'assurance	0	0
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	25 607 622	23 471 948

2.4
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.

// RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les groupes d'assurance, notamment :

- la loi n° 94-679 du 8 août 1994 et son décret d'application n° 95-883 du 31 juillet 1995 ;
- l'ordonnance n° 2015-900 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n° 2015-903 du 23 juillet 2015 ;
- le Code des assurances ;
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2020-01 publié le 9 octobre 2020 et homologué le 29 décembre 2020.

// FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 043 M€ par rapport à 942 M€ en 2023, soit +11 % et le chiffre d'activité est de 1 484 M€ contre 1 390 M€ en 2023, soit + 7 %.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de + 11 % par rapport à 2023 en lien avec la croissance de l'activité actionnaire + 47,5 M€ et de l'activité commerciale + 53,6 M€, dont + 23,9 M€ en France et + 29,7 M€ à l'international.

Les primes d'assurance représentent 753,8 M€ (676,1 M€ en 2023).

Le résultat financier est en hausse de 4,1 M€ par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par le volume de placement supplémentaire. La poursuite des taux BCE positifs en 2024 (malgré des baisses progressives en cours d'année) a contribué à une évolution positive des taux d'intérêt sur les placements et a contribué à l'augmentation des rendements financiers associés aux placements.

Afin de rationaliser ses structures et les fonds propres, le Groupe a décidé de fusionner sa filiale d'assurance espagnole avec sa filiale française IMA Assurances via la création d'une succursale au nom d'*IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances*. Cette fusion rétroactive comptablement au 1er janvier 2024 a été validée par les autorités de contrôle française et espagnole en décembre 2024.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland. Les opérations de liquidation ont été majoritairement réalisées en 2024, incluant l'arrêt des activités d'assistance qui se sont déroulées durant le premier semestre. La liquidation définitive sera effective ultérieurement.

L'entrée au capital d'IMA Italia à hauteur de 10 % par le Groupe italien ITAS a été réalisée fin novembre.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales et un contexte d'incertitude persistante au niveau national. Dans ce cadre, l'activité économique en France a affiché une croissance modeste sur l'exercice, marquée également par un niveau d'inflation en baisse, qui reste cependant élevée.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 32,1 M€ contre 25,5 M€ en 2023.

// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises contrôlées par IMA SA ou sur lesquelles elle exerce une influence notable sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont sous contrôle exclusif à l'exception de Wafa IMA ASSISTANCE et d'IMA Benelux.

Wafa IMA ASSISTANCE est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis 2011. IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle à partir de 2012.

Les entreprises dont la contribution est non significative sont exclues du périmètre de consolidation même si le Groupe IMA dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces exclusions sont sans impact sur les comptes consolidés, la contribution des participations concernées restant non significative à l'échelle des comptes consolidés du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation en 2024

ITAS est entré dans le capital d'IMA Italia en 2024 suite à une augmentation de capital réservée ; ITAS détient 10 % d'IMA Italia. Le Groupe IMA continue de consolider les entités IMA Italia, IMA Servizi et IMACARE selon la méthode de l'intégration globale.

La fusion entre IMA Assurances et IMA Iberica a eu un impact neutre sur les comptes consolidés du Groupe IMA.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE

Nom commercial et siège social	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
1 - ACTIVITÉ HOLDING				
IMA SA 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Consolidante
2 - ACTIVITÉ ASSURANCE				
IMA Italia Assistance Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	90,00	90,00	Globale
IMA Assurances 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Assurima 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Wafa IMA ASSISTANCE Casablanca Business Center, lot°2 lotiss. Mandarouna Sidi Maârouf, CASABLANCA	Maroc	35,00	35,00	Équivalence
3 - ACTIVITÉ HORS ASSURANCE				
ASSISTANCE				
IMA GIE 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Services 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Sérénа 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Deutschland c/o Blitzstart Services GmbH - Maximiliansplatz 17– MUNICH	Allemagne	100,00	100,00	Globale
Prestima Julián Camarillo n°29 – MADRID	Espagne	100,00	100,00	Globale
IMA Servizi Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	90,90	Globale
IMA Benelux Parc d'Affaires Zénobe Gramme – Bât 11/12 Square des Conduites d'Eau – LIÈGE	Belgique	34,00	34,00	Proportionnelle
IMH GIE 471 B rue Puits Japie, ZA Le Luc – ÉCHIRÉ	France	80,00	80,00	Globale
IMACARE Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	60,00	54,00	Globale
AUTRES ACTIVITÉS				
IMATECH 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA PROTECT 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA Voyages 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Participations 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Innovation 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
GIE La Chantrerie 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	79,00	Globale
IMMOBILIER				
SCI Bellune 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale

// MODALITÉS DE CONSOLIDATION

• *Méthode de consolidation*

Les dix-sept filiales ainsi que le GIE La Chantrerie, sous contrôle exclusif, ont été consolidées par intégration globale. Wafa IMA ASSISTANCE est mise en équivalence et IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

• *Harmonisation et retraitements de consolidation*

Les comptes sociaux des sociétés françaises et étrangères du Groupe IMA sont établis, pour leur activité respective, selon les règles comptables en vigueur dans les pays considérés.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation retenues par les sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils présentent un caractère significatif. Ainsi, aucun retraitement d'homogénéisation n'a été jugé nécessaire pour ce qui concerne les provisions techniques, les placements ; les cadences d'amortissements sont harmonisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01.

Les retraitements de consolidation ont porté notamment sur les opérations de location financement et les impôts différés.

• *Date de clôture*

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels de chaque société arrêtés au 31 décembre.

• *Conversion des comptes d'entreprises établissant leurs comptes en monnaies étrangères*

Les comptes de la filiale Wafa IMA ASSISTANCE, hors zone euro, sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments bilanciels sont convertis au cours de clôture, les produits et charges au cours moyen de la période,
- les écarts de conversion constatés sur le bilan d'ouverture et le résultat sont inscrits au poste « écarts de conversion ».

• *Élimination des opérations internes au Groupe*

Toutes les opérations internes au Groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'incidence de leur élimination est répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener au coût historique consolidé. Les opérations internes éliminées portent notamment sur :

- les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques,
- les dividendes intra-groupes,
- les dépréciations des titres de sociétés consolidées ou de créances détenues sur celles-ci.

• *Imposition différée*

Des impôts différés ont été calculés sur toutes les différences significatives liées à des décalages temporaires entre la base imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

Ce traitement se traduit par un impôt différé actif comptabilisé pour 3 K€ et un impôt différé passif de 40 K€.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés respectivement en comptes de régularisation actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés concernant une même entité fiscale ont été compensés. Ils concernent les sociétés faisant partie de l'intégration fiscale d'IMA SA : IMA GIE, IMA Services, SCI Bellune, IMATECH, IMA PROTECT, IMA Assurances, Assurima, IMA Participations, IMA Innovation, IMH (80 %) et Séréna.

L'actif d'impôts différés, estimé à 795 K€ et relatif à la filiale IMA Deutschland, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait du processus de liquidation en cours.

L'actif d'impôts différés, estimé à 205 K€ et relatif à la filiale IMACARE, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

Les sociétés IMA Participations et IMA Innovation font partie du groupe d'intégration fiscale d'IMA depuis le 1er janvier 2019. Leurs déficits fiscaux de 2018 pourront être imputés sur leurs bénéfices fiscaux futurs ; il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif au titre de ces déficits fiscaux en 2021. L'actif d'impôts différés non comptabilisé d'IMA Participations s'élève à 40 K€ ; celui d'IMA Innovation est de 137 K€.

• *Écarts de première consolidation*

Lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiés constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'évaluation constatés sur des actifs et passifs identifiables sont imputés sur l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition résiduels sont, lorsqu'ils sont positifs, inscrits à l'actif immobilisé et amortis sur une durée fonction du contexte de l'acquisition. Lorsqu'ils sont négatifs, ils représentent une provision pour risques qui est inscrite au passif du bilan.

• *Comptes sociaux des entités italiennes*

Les comptes sociaux d'IMA Italia, d'IMA Servizi et d'IMACARE, intégrés en consolidation, sont réalisés selon des données provisoires au 31 décembre 2024. Leurs comptes sociaux définitifs sont arrêtés postérieurement aux comptes consolidés du Groupe IMA.

La différence entre les résultats sociaux provisoires et définitifs de ces sociétés est constatée dans les résultats consolidés de l'exercice suivant.

L'impact sur les comptes consolidés 2024 est un produit de 74 K€ correspondant à des écarts sur les résultats 2023.

• *Entrée d'ITAS dans le capital d'IMA Italia en 2024*

L'entrée d'ITAS dans le capital d'IMA Italia a provoqué une augmentation du pourcentage des intérêts minoritaires sans changement de méthode de consolidation. Il est passé de zéro en 2023 à 10 % en 2024 chez IMA Italia, de zéro en 2023 à 9,1 % en 2024 chez IMA Servizi et de 40 % en 2023 à 46 % en 2024.

Le montant des intérêts minoritaires a augmenté de 3 576 K€ et les réserves groupe ont baissé de 193 K€ suite à cette opération.

// MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

• *Écart d'acquisition*

En septembre 2020, IMA Italia a acquis 60 % du capital de la société italienne IMACARE. Cet achat a donné lieu à un écart d'acquisition positif de 596 K€. Une dépréciation de l'écart d'acquisition de 467 K€ avait été enregistrée en 2021. Une dotation à la dépréciation de 129 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022. Cet écart d'acquisition est entièrement déprécié depuis 2022.

En mars 2022 IMA SA a acheté à Cattolica les titres représentant 35 % du capital d'IMA Italia. Cette opération a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif de 751 K€.

• *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'option d'activation des projets développés par IMA GIE (Livraisons A Soi Même : LASM) a été prise en 2006 pour l'ensemble du Groupe IMA de manière irréversible.

Chaque projet est analysé chaque année en 4 étapes :

Étape 1

- identification des parties autonomes acquises sur le marché,
- identification des projets développés par des salariés d'IMA GIE et/ou des prestataires informatiques externes,
- lotissement des projets chaque fois que :
  - des lots se distinguent du fait de dates de recettes ou de durées d'utilisation distinctes,
  - des lots sont destinés à une ou plusieurs entités du Groupe IMA.

Étape 2

Pour les projets développés en interne, vérification de la validité de tous les critères d'immobilisation.

Critères	Immobilisation	Charges
1- Faisabilité technique	oui	Un « non » suffit. Les 6 critères doivent être simultanément réunis pour chaque projet passé au crible des critères au moment de la préparation budgétaire de l'année N où ils débutent, ceci étant validé par le dernier Directoire de l'année N-1.
2- Intention d'achever	oui	
3- Capacité à utiliser	oui	
4- Avantages futurs	oui	
5- Disponibilité des ressources	oui	
6- Évaluation possible	oui	

Étape 3 : évaluation des composantes immobilisables des projets

• Phases

Pour chaque projet, seuls les coûts encourus sur certaines phases sont activables :

Phase PsNext	Phase DAF	Charge / Immo
Pré-étude	Étude préalable	Charge
Mise en œuvre	Analyse fonctionnelle	Immo
Mise en œuvre	Analyse organique (conception détaillée de l'application)	Immo
Mise en œuvre	Programmation (appelée parfois codification)	Immo
Mise en œuvre	Tests et jeux d'essais	Immo
Mise en œuvre	Documentation destinée à une utilisation interne et externe	Immo
Production et Post-production	Formation de l'utilisateur	Charge
Production et Post-production	Suivi de logiciel (maintenance)	Charge

- Centres de coûts

Seules les dépenses contribuant à la construction de la solution du projet sont prises en compte (essentiellement les dépenses identifiées dédiées au projet et les charges relatives aux équipes de développement informatique).

Étape 4 : paramètres d'immobilisation

Montant	. Salaires (salariés fonctionnels dédiés au projet) = Nombre jours x coût budget . Salaires (salariés développeurs informatiques) = Nombre jours x coût budget . Frais externes AMOE = Réel TTC (y compris factures non parvenues).
Durée d'amortissement	Durée d'utilisation techniquement prévue pour le matériel/licences. La durée d'amortissement est la durée d'utilisation prévue par la direction sur la base de données techniques ou commerciales.
Date de début	Date du procès-verbal de réception (recette du lot du projet).

Logiciels acquis

Ils comprennent des logiciels informatiques acquis et amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

Logiciels développés en interne

Conformément à la réglementation, les dépenses de recherches sont enregistrées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont encourues et les frais de développement et de création de logiciels en interne sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent les critères énoncés par les textes.

Au sein du Groupe IMA, les projets suivants sont en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus.

IMA GIE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution des projets LASM entre 2024 et 2023 :

	31/12/24			31/12/23		
NATURE	Valeur brute	Amortisse-ments	Valeur nette	Valeur brute	Amortisse-ments	Valeur nette
Projets en service	2 820	202	2 618	6 866	700	6 166
Projets encore en cours en fin d'exercice	2 201	0	2 201	1 432	0	1 432
Total des projets LASM inventoriés en fin d'exercice	5 021	202	4 819	8 298	700	7 598
dont projet NOUMA	1 713	48	1 665	4 014	514	3 501

Les projets en service correspondent aux projets en cours des LASM mises en service dans l'année.

IMH GIE

Les travaux en lien avec le nouveau schéma directeur informatique ont débuté en 2024, avec des développements internes de nouveaux outils ou d'adaptation de l'existant pour permettre de nouvelles fonctionnalités.

- ***Placements financiers***

Les placements financiers et les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition, sous réserve des dispositions prévues aux articles R 343-9 et R 343-10 du Code des assurances pour les entités d'assurance.

Titres de participation non consolidés

La valeur de référence des placements dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation correspond à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que représente la participation pour le Groupe.

Une dépréciation est constituée ligne à ligne dans le cas où cette valeur est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2024, les titres de participation présents au bilan concernent essentiellement :

- LIBERTY RIDER, start-up française dans le domaine de la mobilité sécurisée, dont IMA Participations détient 11,8 % du capital.
- MOBILITY 24, société portugaise dont IMA Participations détient 30 % du capital.
- POP VALET, start-up française spécialisée dans le déplacement de véhicules pour le compte des acteurs du secteur automobile, dont IMA Participations détient 12,7 % du capital.

- COORGANIZ, start-up française, plateforme d'organisation de la famille et de la dépendance, dont IMA Participations détient 26,1 % du capital.
- CARBOOKR, start-up française dans le domaine de la location de voitures BtoB, dont IMA Participations détient 78,6 % du capital.
- THE TREEP, start-up française équipant les agences de voyage et les entreprises avec son mobility planner, un self-booking tool qui facilite l'expérience des voyageurs, dont IMA Participations détient 60,2 % du capital.
- URBAN FISIO, start-up espagnole spécialisée dans la physiothérapie, dont IMA Participations détient 10,2 % du capital.
- FINOVOX, start-up française qui a développé un logiciel SaaS permettant de détecter les faux documents, dont IMA Participations détient 2,5 % du capital.
- REVOLTE, start-up française spécialisée à la fois dans la réparation des systèmes électriques et hybrides des véhicules, et dans la formation des professionnels du secteur, dont IMA Participations détient 5,0 % du capital.

MOBILITY 24, CARBOOKR, COORGANIZ et THE TREEP n'ont pas été intégrées en consolidation du fait de leur caractère non significatif.

Valeurs mobilières amortissables à taux fixe (article R. 343-9 du Code des assurances)

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R. 123-2, ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.

Au 31 décembre 2024, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R. 343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

Titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques (article R 343-10 du Code des assurances)

Ces titres, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires, figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R. 343-11 :
- titres cotés : sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise.

Le règlement n°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R. 343-10 du Code des assurances.

Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit.

Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par le Groupe IMA.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20 % (30 % en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2024, le Groupe IMA n'a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

Provision pour risque d'exigibilité

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :
- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours côté avant cette date,
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date,
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R. 343-11.

Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2024.

Allocation des produits financiers au compte technique

Le résultat des placements (produits moins charges de placement) est ventilé dans les entités d'assurance concernées en affectant au résultat technique, la part issue des provisions techniques et au résultat non technique, la part revenant aux capitaux propres.

Placements financiers des entreprises non assurance

Ils sont principalement constitués de valeurs mobilières de placement. Elles représentent des parts d'OPCM, des certificats de dépôt négociables et des comptes à terme. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est égale au dernier cours connu.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

- ***Patrimoine immobilier et autres actifs corporels d'exploitation***

Les éléments constituant le patrimoine immobilier et les autres actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction des règles de la société consolidante et des retraitements sont opérés sur les comptes des filiales étrangères.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

- agencements installations 10 ans linéaire
- installations et matériels techniques 2 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau 3 à 8 ans linéaire
- mobilier 4 à 8 ans linéaire
- matériel informatique et téléphonique 1 à 8 ans linéaire
- matériel de transport 3 à 5 ans linéaire

L'application du règlement CRC 2014-03 a conduit à la détermination de composants et de nouvelles durées d'amortissements suivantes pour les bâtiments :

COMPOSANTS	MODE D'AMORTISSEMENT COMPTABLE	DURÉES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE
Terrains	Non amortis	
VRD et gros œuvre	Linéaire	30 ou 50 ans
Façades	Linéaire	10 ou 20 ans
Terrasses	Linéaire	10 ou 20 ans
Aménagements extérieurs	Linéaire	15 ou 30 ans
Aménagements intérieurs	Linéaire	10 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée sur la base d'une expertise annuelle réalisée par un expert indépendant.

Les immeubles en moins-value latente ou pour lesquels il existe un indice de perte de valeur font l'objet d'un examen en vue de déterminer une éventuelle dépréciation.

- ***Stocks et encours***

À la clôture de l'exercice, un certain nombre de services d'IMH ne sont pas totalement terminés, l'entité a valorisé ces services en fonction du temps passé en 2024 pour un montant de 5 338 K€ dans ses comptes sociaux.

- ***Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- ***Frais d'acquisition reportés***

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrat par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

(a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés,

(b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Au 31 décembre 2024, les frais d'acquisition reportés s'élèvent à 3 570 K€ et concernent les sociétés Assurima et IMA Assurances.

- ***Provisions techniques***

Les provisions constituées sont destinées à couvrir des charges échues de l'exercice ou à garantir un risque dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances.

Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post-clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres.

Provisions pour risques croissants

Chez IMA Assurances, le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31 décembre 2024 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.

Cette provision a donc été intégralement reprise pour 1 880 K€ et dotée à nouveau pour 3 244 K€.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges incluent :
- des provisions pour litiges, pour risques prud'homaux,
- les provisions pour indemnités de fin de carrière.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements de retraite vis-à-vis du personnel des sociétés consolidées sont couverts soit par un contrat d'assurance volontaire, soit par un contrat d'assurance obligatoire, ou encore font l'objet d'un engagement hors bilan en comptabilité sociale.

IMA GIE ET IMA SA

Le contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie couvre les indemnités de fin de carrière des salariés prévues par la convention collective (cadres et techniciens).

L'engagement total est estimé pour les techniciens et les cadres d'IMA GIE et d'IMA SA sur la base des droits acquis par les salariés à partir d'hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite et au « turn over ». Il est de 17 996 K€ au 31 décembre 2024. Il inclut les charges sociales correspondantes.

Le fonds constitué auprès de l'assureur en 2013 couvre le montant total de cet engagement. Il n'y a donc plus de provision en consolidation depuis 2013.

// Autres entités françaises

Le montant des indemnités de fin de carrière (IFC) des salariés d'IMATECH et d'IMA PROTECT prévu par la convention collective et non couvert par un contrat d'assurance figure au passif. Il est de 988 K€ au 31 décembre 2024.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,07 %. L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans.

Au 31 décembre 2024, le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière, comptabilisé en consolidation, s'élève à 957 K€. Il inclut les charges sociales correspondantes.

La variation de la provision pour IFC entre l'année 2023 et 2024 a généré une charge qui a diminué le résultat consolidé de 31 K€, soit 23 K€ nets d'impôts différés.

Conformément à la CNCC, le taux de rotation du personnel utilisé depuis 2018 par IMATECH et IMA PROTECT pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière tient compte uniquement des démissions ; les licenciements et ruptures conventionnelles en sont exclus.

Chez IMH, les IFC des cadres et des employés sont couvertes par un contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie.

- ***Règles retenues pour l'imputation des charges par destination***

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Une comptabilisation des charges est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services). Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité d'assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

- ***Écarts de change sur créances et dettes commerciales***

Conformément au règlement ANC 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.

- ***Charges et produits exceptionnels***

Pour l'ensemble des activités, les charges et produits qui ont un caractère non récurrent et étranger à l'exploitation figurent en résultat exceptionnel.

- ***Dispositif GloBE***

Conformément à l'article 282-27 du règlement ANC 2020-01 il est précisé que le Groupe IMA n'est pas redevable de la charge d'impôt en application du dispositif GloBE en 2024.

- ***Passifs éventuels***

Le calcul des provisions pour congés payés des entités françaises, incluant un passif éventuel, prend en compte les dernières évolutions réglementaires en la matière et la jurisprudence associée au 31 décembre 2024.

// CHANGEMENTS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS

- ***Changements de réglementation comptable***

Aucun changement de réglementation comptable n'est intervenu en 2024.

- ***Changements de méthodes comptables, d'estimations comptables et corrections d'erreurs***

Aucun changement de méthode comptable, d'estimation comptable ou aucune correction d'erreur n'impacte significativement les comptes au 31 décembre 2024.

- ***Changements de présentation comptable***

Aucun changement de présentation comptable n'est intervenu en 2024.

Les éléments ci-après sont présentés en milliers d'euros.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN

- ***Actifs incorporels***

VALEUR BRUTE				
	Montant au début de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement	0			0
Écarts d'acquisition	1 347			1 347
Fonds de commerce et droit au bail	507			507
Autres actifs incorporels	181 130	9 767	-2 994	187 903
TOTAL	**182 984**	**9 767**	**-2 994**	**189 757**

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant au début de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant à la fin de l'exercice**	**Valeur nette à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement	0			0	0
Écarts d'acquisition	596			596	751
Fonds de commerce et droit au bail	336	102		438	69
Autres actifs incorporels	130 229	13 019	-1 686	141 562	46 341
TOTAL	**131 161**	**13 121**	**-1 686**	**142 596**	**47 161**

• *Placements des entités d'assurance*

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins-values latentes	Plus ou moins-values latentes
1. Placements immobiliers	2 352	2 085	4 290	2 205	2 149
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM					11
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4.)	16 181	16 180	17 426	1 246	350
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe					
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	274 932	274 932	274 628	-304	-1 463
6. Prêts hypothécaires					
7. Autres prêts et effets assimilés					
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 324	4 324	4 324		
9. Autres dépôts					
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte					
11. Autres instruments financiers à terme					
TOTAL	**297 789**	**297 521**	**300 668**	**3 147**	1 047
Total des placements cotés	91 943	91 943	92 884	942	-1 102
Total des placements non cotés	205 846	205 578	207 784	2 205	2 149
Part des placements d'assurance Non-Vie	297 789	297 521	300 668	3 147	1 047
Part des placements d'assurance Vie					

(1) La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

• *Placements des autres entités*

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeur brute	Amortissements/ Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	**77 925**	**32 476**	**45 449**	**47 932**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**15 705**	**2 392**	**13 313**	**7 718**
Participations	13 874	2 164	11 710	6 870
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 691	228	1 463	703
Prêts	140		140	145
Autres immobilisations financières				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS	**40 553**	**395**	**40 158**	**40 212**
AUTRES				
TOTAL	134 183	35 263	98 920	95 862

• *Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques*

Ventilation entre activités Non-Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	3 710		3 710	3 229
Provisions pour sinistres	2 217		2 217	1 935
Provisions pour participation aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
TOTAL	5 927		5 927	5 164

• *Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance*

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	10 364			10 364
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 561			9 561
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445			32 445
TOTAL	52 370			52 370

Ventilation par nature

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Montant net total	
Primes acquises non émises	10 364		10 364	10 243
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 561		9 561	5 053
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445		32 445	31 713
TOTAL	**52 370**		**52 370**	**47 009**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Primes acquises non émises	11 653	1 289	10 364	10 243
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 567	6	9 561	5 053
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445		32 445	31 713
TOTAL	**53 665**	**1 295**	**52 370**	**47 009**

- ***Créances sur les entités du secteur bancaire***

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Comptes courants et caisses	98 366			98 366
TOTAL	**98 366**			**98 366**

Ventilation par nature

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Comptes courants et caisses	56 111		42 255	98 366	88 824
TOTAL	**56 111**		**42 255**	**98 366**	**88 824**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Comptes courants et caisses	98 366		98 366	88 824
TOTAL	**98 366**		**98 366**	**88 824**

- ***Autres créances***

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel	3 399			3 399
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	21 835			21 835
Débiteurs divers	165 080			165 080
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	3			3
TOTAL	**190 317**			**190 317**

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Personnel	15		3 384	3 399	301
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	5 261		16 574	21 835	16 510
Débiteurs divers	50 932		114 148	165 080	147 197
Capital appelé non versé					
Impôts différés actifs			3	3	2
TOTAL	**56 208**		**134 109**	**190 317**	**164 010**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Personnel	3 399		3 399	301
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	21 835		21 835	16 510
Débiteurs divers	165 742	662	165 080	147 197
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	3		3	2
TOTAL	**190 979**	**662**	**190 317**	**164 010**

- ***Autres actifs***

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23		
	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION						
Activité Non-Vie	272	188	84	239	151	88
Activité Vie						
Autres activités	149 332	108 246	41 086	141 107	105 181	35 926
STOCKS ET EN-COURS						
Autres activités	6 499	551	5 948	7 604	1 245	6 359
TOTAL	**156 103**	**108 985**	**47 118**	**148 950**	**106 577**	**42 373**

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Actifs corporels d'exploitation	84		41 086	41 170	36 014
Stocks et en-cours			5 948	5 948	6 359
TOTAL	**84**		**47 034**	**47 118**	**42 373**

• *Comptes de régularisation – actif*

Frais d'acquisition reportés : ventilation entre les activités Non-Vie, Vie et autres activités

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Frais d'acquisition reportés	3 570			3 570	2 147
TOTAL	**3 570**			**3 570**	**2 147**

Autres comptes de régularisation actif : ventilation entre les activités Non-Vie, Vie et autres activités

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Intérêts courus à recevoir	3 890		1 167	5 057	3 701
Charges constatées d'avance diverses et autres comptes de régularisation actif	649		10 761	11 410	6 765
TOTAL	**4 539**		**11 928**	**16 467**	**10 466**

• *Tableau de variation des capitaux propres*

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
MONTANT AU 31/12/22	**55 383**	**145 708**	**135 009**	**10 821**		**-5**	**-5**	**346 916**	**973**	**347 889**
Affectation du résultat 31/12/22			10 821	-10 821						
Résultat 31/12/23				25 627				25 627	-94	25 533
Variation des écarts de conversion			266					266		266
Réduction de capital IMA SA			15					15	-672	-656
MONTANT AU 31/12/23	**55 383**	**145 708**	**146 111**	**25 627**		**-5**	**-5**	**372 824**	**208**	**373 032**

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
Affectation du résultat 31/12/23			25 627	- 25 627						
Résultat 31/12/24				32 179				32 179	- 57	32 122
Variation des écarts de conversion			330					330		330
Augmentation des réserves IMACARE									100	100
Entrée d'ITAS en Italie			- 193					- 193	3 576	3 383
MONTANT AU 31/12/24	**55 383**	**145 708**	**171 875**	**32 179**		**- 5**	**- 5**	**405 140**	**3 827**	**408 967**

- ***Passifs subordonnés***

IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.

Il y a 2,068 M€ d'intérêts courus à payer au 31 décembre 2024.

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Passifs subordonnés	2 068		35 000	37 068
TOTAL	**2 068**		**35 000**	**37 068**

Ventilation par nature et par activité Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Passifs subordonnés			37 068	37 068	37 068
TOTAL			**37 068**	**37 068**	**37 068**

• *Provisions techniques*

Ventilation entre activités Non-Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises	54 446		54 446	42 902
Provisions pour sinistres	95 484		95 484	78 961
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	6 930		6 930	5 670
Autres provisions techniques	4 149		4 149	2 505
TOTAL	**161 009**		**161 009**	**130 038**

• *Provisions*

Décomposition de la variation des provisions pour risques et charges

NATURE	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Provisions pour risque prud'homal	178	47	-105	120
Provisions pour litiges	48	317	-10	355
Provisions indemnités fin de carrière et primes liées à l'ancienneté	957	48	-17	988
Titres mis en équivalence				
Écarts d'acquisition				
Autres provisions pour risques et charges	8 375	5 017	-8 017	5 375
TOTAL	**9 557**	**5 429**	**-8 149**	**6 838**

• *Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance*

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 499			3 499
Dettes nées d'opérations de réassurance	557			557
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	806			806
TOTAL	**4 862**			**4 862**

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 499			3 499	3 901
Dettes nées d'opérations de réassurance	557			557	3 228
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	806			806	730
TOTAL	**4 862**			**4 862**	**7 859**

- ***Dettes envers les entités du secteur bancaire***

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers les établissements de crédit	3 573	8 284		11 857
TOTAL	**3 573**	**8 284**		**11 857**

Ventilation par nature et par activité Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes envers les établissements de crédit	829		11 028	11 857	15 445
TOTAL	**829**		**11 028**	**11 857**	**15 445**

• *Autres dettes*

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus				
Personnel	62 341	1	5	62 347
État, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	69 351			69 351
Créanciers divers	102 383	420		102 803
Impôts différés passifs	40			40
TOTAL	**234 115**	**421**	**5**	**234 541**

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus					
Personnel	723		61 624	62 347	52 098
État, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	3 452		65 899	69 351	59 829
Créanciers divers	25 431		77 372	102 803	95 574
Impôts différés passifs			40	40	633
TOTAL	**29 606**		**204 935**	**234 541**	**208 134**

• *Comptes de régularisation – passif*

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Produits perçus d'avance et autres comptes de régularisation	200		2 456	2 656	2 427
TOTAL	**200**		**2 456**	**2 656**	**2 427**

• *Tableau des engagements reçus et donnés*

	31/12/24			31/12/23
	Assurance	Autres	Total	Total
ENGAGEMENTS REÇUS	0	49 475	49 475	43 707
ENGAGEMENTS DONNÉS	0	25 608	25 608	23 472
- avals, cautions et garanties de crédit		18 260	18 260	18 735
- titres et actifs acquis avec engagements de revente				
- autres engagements sur titres, actifs ou revenus		7 348	7 348	4 737
- autres engagements donnés				
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES				
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION				
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE				

Les engagements hors bilan donnés concernent essentiellement des cautions bancaires. À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, Wafa IMA ASSISTANCE, Italie), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres. Cela a été aussi le cas pour IMA Participations (Mobility 24). À l'occasion de ses prises de participations, IMA Participations bénéficie de garanties de passif dont les durées sont limitées dans le temps et les indemnisations plafonnées.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédants à l'égard d'IMA Assurances se sont engagés à souscrire une nouvelle tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros maximum en cas d'une couverture du SCR d'IMA Assurances inférieur à 105 % (et sous réserve d'un accord du Conseil de Surveillance si la couverture du SCR est comprise entre 105 % et 115 %).

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

• *Ventilation des primes brutes émises*

LIBELLÉS	31/12/24	31/12/23
France	631 192	582 227
UE	131 192	97 990
TOTAL	**762 384**	**680 217**

• *Ventilation des primes acquises et des provisions techniques brutes par catégorie*

	31/12/24		31/12/23	
CATÉGORIES	Primes acquises	Provisions techniques	Primes acquises	Provisions techniques
Affaires directes	628 466	79 313	641 997	65 278
Acceptations en réassurance (Non-Vie)	125 403	81 696	34 103	64 760
TOTAL	**753 869**	**161 009**	**676 100**	**130 038**

• *Chiffre d'affaires des autres activités*

	31/12/24	31/12/23
Prestations d'assistance	185 944	171 401
Abonnés télésurveillance	44 903	43 005
Télédiagnostic et autres activités	53 327	47 765
TOTAL	**284 174**	**262 171**

• *Autres produits d'exploitation*

	31/12/24	31/12/23
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations et pour risques et charges	8 985	1 020
Autres	5 403	4 735
TOTAL	**14 388**	**5 755**

• *Produits financiers nets de charges*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31/12/24	Total 31/12/23
Revenus des placements	10 924			10 924	8 358
Autres produits de placements	384			384	369
Produits provenant de la réalisation des placements	95			95	37
Ajustements ACAV (plus-values)					
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**11 403**			**11 403**	**8 764**
Frais int. et ext. de gestion des placements	-509			-509	-417
Autres charges des placements	-28			-28	-17
Pertes provenant de la réalisation des placements	-795			-795	-614
Ajustements ACAV (moins-values)					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	**-1 332**			**-1 332**	**-1 048**
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES ASSURANCES	**10 071**			**10 071**	**7 716**
Sociétés non assurance (autres activités)					
Produits financiers			5 090	5 090	2 607
Charges financières			-3 827	-3 827	-3 069
Résultat financier des autres activités			1 263	1 263	-462
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES				**11 334**	**7 254**

• *Charges des prestations d'assurance*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Total 31/12/24	Total 31/12/23
Prestations et frais payés	415 412		415 412	294 841
Charges des provisions pour sinistres (variations)	16 335		16 335	93 384
Charges des autres provisions techniques	1 644		1 644	- 385
Participation aux résultats	3 455		3 455	2 069
TOTAL	**436 846**		**436 846**	**389 909**

• *Charges ou produits nets des cessions en réassurance*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Total 31/12/24	Total 31/12/23
Primes cédées	13 431		13 431	12 102
Variation des primes non acquises et risques en cours cédées	- 481		- 481	- 261
Charges de sinistres cédées	- 5 808		- 5 808	- 5 368
Participation aux résultats				
Commissions cédées	- 4 650		- 4 650	- 4 099
Cession des autres produits techniques				
TOTAL	**2 492**		**2 492**	**2 374**

• *Détail des charges des autres activités*

	31/12/24	31/12/23
Frais de sinistres prestations	86 673	69 679
Rabais, remises, ristournes obtenues assistance	658	- 365
Autres	389	306
TOTAL	**87 720**	**69 620**

• *Charges de gestion*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31/12/24	Total 31/12/23
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE					
- Frais d'acquisition	39 844			39 844	27 950
- Frais d'administration	6 609			6 609	5 807
- Autres charges techniques	240 414			240 414	217 592
- Participation des salariés					
SOCIÉTÉS NON ASSURANCE (AUTRES ACTIVITÉS)					
Charges de personnel (y compris participation des salariés)			300 418	300 418	278 093
Autres charges d'exploitation			-146 161	-146 161	-134 887
Impôts et taxes			22 809	22 809	22 812
Dotations aux amortissements et aux provisions			32 418	32 418	39 040
TOTAL	**286 867**		**209 484**	**496 351**	**456 407**

Un compte de liaison est utilisé pour comptabiliser la contrepartie des éliminations intragroupes entre les entités assurance et non assurance. Il apparaît en Autres charges techniques en 2024 pour une charge de 246 781 K€ et en produits pour le même montant en Autres charges d'exploitation.

• *Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition*

Néant en 2024.

• *Autres produits nets non techniques*

	31/12/24	31/12/23
Rabais, remises, ristournes accordées assistance	0	0
Autres produits	260	423
TOTAL	**260**	**423**

• *Résultat exceptionnel*

	31/12/24	31/12/23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur exercices antérieurs	361	542
Produits des cessions d'éléments actifs	103	166
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Autres produits exceptionnels	413	799
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**877**	**1 507**

	31/12/24	31/12/23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- Charges sur exercices antérieurs	344	327
- Pertes sur avances de fonds		
- Pertes sur créances		
- Charges sur cessions d'éléments d'actifs	321	291
- Autres charges exceptionnelles	320	357
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**985**	**975**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-108**	**532**

- ***Impôts sur les résultats***

La charge d'impôt du Groupe est constituée par la somme de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé. Au 31 décembre 2024, cette somme conduit à constater une charge d'impôt de 10 294 K€.

	31/12/24	31/12/23
Charge d'impôt exigible	10 886	10 000
Charge d'impôt différé	-592	176
TOTAL	**10 294**	**10 176**

La charge d'impôt théorique s'élève à :

	31/12/24	31/12/23
Résultat net consolidé	32 122	25 533
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 908	-1 784
Charge nette d'impôt	10 294	10 176
Résultat avant impôt	40 508	33 926
Taux d'impôt théorique	25,83 %	25,83 %
CHARGE THÉORIQUE D'IMPÔT	**10 461**	**8 761**

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	31/12/24	31/12/23
Charge théorique d'impôt	10 461	8 761
Différences permanentes	-10	31
Différences de taux liées aux pays	398	-580
Retraitements de consolidation n'ayant pas donné lieu à calcul d'impôt différé	-54	-201
Impact des déficits	-501	2 165
Autres impôts exigibles		
CHARGE NETTE D'IMPÔT	**10 294**	**10 176**

- ***Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions***

LIBELLÉS	31/12/24	31/12/23
Dotations aux amortissements	26 846	31 100
Dotations aux dépréciations et aux provisions	5 707	8 175
TOTAL	**32 553**	**39 275**

- ***Personnel***

Effectif moyen du personnel	31/12/24			31/12/23
	Assurance	Autres activités	Total	
Cadres	41	992*	1 033	978
Techniciens	70	4 687**	4 757	4 502
TOTAL	**111**	**5 679**	**5 790**	**5 480**
Charges de personnel	7 192	299 956	307 148	283 554

L'effectif moyen ci-dessus inclut la quote-part contrôlée des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle en 2024 (* cadres : 5, ** techniciens : 38)et exclut le Maroc.

L'effectif des personnels sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2024 représente 5 021 personnes (hors Maroc et incluant la quote-part des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle).

- ***Honoraires des Commissaires aux comptes***

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 586 K€.
  dont Forvis Mazars : 340 K€
  Groupe Y : 228 K€
  Marca Cardinal : 18 K€
- Honoraires comptabilisés au titre des autres services réalisés par les Commissaires aux comptes : 0 K€.
  dont Forvis Mazars : 0 K€
  Groupe Y : 0 K€

// COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS

- ***Compte technique de l'assurance Non-Vie***

	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCES-SIONS	OPÉRATIONS NETTES 31/12/24	OPÉRATIONS NETTES 31/12/23
PRIMES ACQUISES	**753 869**	**-12 950**	**740 919**	**664 259**
- Primes	762 384	-13 431	748 953	668 114
- Variation des primes non acquises	-8 515	481	-8 034	-3 855
PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	**3 696**		**3 696**	**2 619**
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	**5 105**		**5 105**	**3 752**
CHARGES DE SINISTRES	**-431 747**	**5 808**	**-425 939**	**-382 857**
- Prestations et frais payés	-415 412	5 526	-409 886	-289 990
- Charges des provisions pour sinistres	-16 335	282	-16 053	-92 867
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	**-1 644**		**-1 644**	**385**
PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	**-3 455**		**-3 455**	**-2 069**
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	**-46 453**	**4 650**	**-41 803**	**-29 658**
- Frais d'acquisition	-39 844		-39 844	-27 950
- Frais d'administration	-6 609		-6 609	-5 807
- Commissions reçues des réassureurs		4 650	4 650	4 099
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**-240 414**		**-240 414**	**-217 592**
VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	**38 957**	**-2 492**	**36 465**	**38 839**
Participation des salariés				
Produits nets des placements hors part du compte technique	6 376		6 376	5 097
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**45 333**	**-2 492**	**42 841**	**43 936**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				
Autres produits nets non techniques	260		260	423
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**45 593**	**-2 492**	**43 101**	**44 359**

- ***Comptes d'exploitation des autres activités***

	31/12/24	31/12/23
Chiffre d'affaires	284 174	262 171
Autres produits d'exploitation	9 283	2 004
Achats consommés	- 87 721	- 69 620
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	- 300 418	- 278 093
Autres charges d'exploitation	146 161	134 887
Impôts et taxes	- 22 809	- 22 812
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 32 418	- 39 040
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT ELEMENTS CI-DESSOUS	**- 3 748**	**- 10 503**
Produits financiers	5 090	2 607
Charges financières	- 3 827	- 3 069
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**- 2 485**	**- 10 965**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**- 2 485**	**- 10 965**

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2024 et la date d'arrêté du présent rapport.

2.5
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société IMA SA,

// OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IMA SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

// FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

// JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Certains postes techniques propres à l'assurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre Groupe, sont estimés en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les montants concernés sont relatées dans la note « Provisions techniques » de l'annexe.
  Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre Groupe ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.
- Votre Groupe détaille les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les placements dans la note « Placements financiers » de l'annexe aux comptes.
  Nous avons vérifié que les valorisations et les dépréciations retenues étaient cohérentes avec l'intention de détention de ces titres par le Groupe et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

// VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

// RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

// RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Bordeaux et Niort, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars SA	Groupe Y Audit
MALLET Julie Latude	MALECOT Christophe
Julie MALLET et Pierre de LATUDE	Christophe MALÉCOT
Associés	Associé
Forvis Mazars SA Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre B 784 824 153	GROUPE Y Audit Société par Actions Simplifiée Siège social : 53 rue des Marais CS 18421 - 79 024 Niort Cedex Capital de 500 000 euros - RCS Niort B 377 530 563

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

61, quai de Paludate
33800 Bordeaux

53 rue des Marais- CS 18421
79024 NIORT Cedex

IMA S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Groupe Y Audit
Société par Actions Simplifiée
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 Niort Cedex
Capital de 500 000 euros - RCS Niort B 377 530 563

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

IMA S.A.
Société anonyme
RCS : Niort 320 281 025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société IMA S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société IMA S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Certains postes techniques propres à l'assurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre Groupe, sont estimés en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les montants concernés sont relatées dans la note « Provisions techniques » de l'annexe.

  Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre Groupe ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- Votre Groupe détaille les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les placements dans la note « Placements financiers » de l'annexe aux comptes.

  Nous avons vérifié que les valorisations et les dépréciations retenues étaient cohérentes avec l'intention de détention de ces titres par le Groupe et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Bordeaux, le 30 avril 2025

DocuSigned by:
E24A9A3776F44B0...

DocuSigned by:
DDDF36671F514E2...

Julie MALLET et Pierre de LATUDE

Associés

Groupe Y Audit

Niort, le 30 avril 2025

Signé par :
2C1C1425C6F94C1...

Christophe MALÉCOT

Associé

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

2.1 BILAN.

// BILAN ACTIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2024	NET N-1 TOTAL 31/12/2023
ACTIFS INCORPORELS	**47 161 391**	**51 822 992**
dont écarts d'acquisition	751 450	751 450
PLACEMENTS DES ENTITÉS D'ASSURANCE	**297 521 617**	**267 468 743**
Terrains et constructions	2 084 529	2 105 697
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
Autres placements	295 437 088	265 363 046
PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC		
PLACEMENTS DES AUTRES ENTITÉS	**98 919 680**	**95 861 673**
Terrains et constructions	45 449 044	47 931 533
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	8 606 056	4 536 529
Autres placements	44 864 580	43 393 611
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	**10 077 760**	**8 488 961**
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	**5 927 228**	**5 164 290**
Provisions pour primes non acquises	3 710 271	3 229 210
Provisions pour sinistres	2 216 957	1 935 080
Autres provisions techniques	0	0
CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	**52 370 496**	**47 009 322**
Primes acquises non émises	10 363 873	10 243 207
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 561 350	5 053 450
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445 273	31 712 665
CRÉANCES SUR LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	**98 365 968**	**88 824 235**
Compte courant et caisse	98 365 968	88 824 235
AUTRES CRÉANCES	**190 317 264**	**164 010 072**
Personnel	3 399 538	301 365
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	21 834 905	16 509 669
Débiteurs divers	165 080 273	147 196 715
Capital appelé non versé	0	0
Impôts différés actifs	2 548	2 323
AUTRES ACTIFS	**47 118 509**	**42 373 590**
Actifs corporels d'exploitation	41 169 931	36 014 231
Autres	5 948 578	6 359 359
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	**20 037 184**	**12 613 279**
Frais d'acquisition reportés	3 569 946	2 146 601
Autres	16 467 237	10 466 678
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	**3 658**	**12 841**
TOTAL DE L'ACTIF	**867 820 755**	**783 649 998**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

// BILAN PASSIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2024	NET N-1 TOTAL 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	**405 140 511**	**372 824 666**
Capital social	55 382 785	55 382 785
Primes d'émission	145 708 106	145 708 106
Résultat de l'exercice	32 179 442	25 627 148
Réserves	171 816 132	146 087 087
Autres	54 047	19 540
INTÉRÊTS MINORITAIRES	**3 826 796**	**208 089**
PASSIFS SUBORDONNÉS	**37 068 329**	**37 068 329**
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	**161 008 695**	**130 038 402**
Provisions techniques Vie		
Provisions techniques Non-Vie	161 008 695	130 038 402
PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**6 838 541**	**9 557 981**
DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	**4 861 873**	**7 859 239**
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES		
DETTES ENVERS LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	**11 857 029**	**15 444 519**
AUTRES DETTES	**234 540 797**	**208 133 646**
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	**2 656 373**	**2 427 461**
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	**21 810**	**87 666**
TOTAL DU PASSIF	**867 820 755**	**783 649 998**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

2.2 COMPTE DE RÉSULTAT.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	ACTIVITÉS ASSURANCE NON-VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL 31/12/2024	TOTAL 31/12/2023
Primes émises	762 384 525		762 384 525	680 216 646
Variation des primes non acquises	-8 514 886		-8 514 886	-4 116 143
PRIMES ACQUISES	**753 869 639**	**0**	**753 869 639**	**676 100 503**
Produits d'exploitation bancaire			0	0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités		284 174 245	284 174 245	262 170 647
Autres produits d'exploitation	5 105 458	9 282 845	14 388 303	5 755 503
Produits financiers nets de charges	10 071 514	1 263 180	11 334 694	7 254 497
PRODUITS D'EXPLOITATION	**769 046 611**	**294 720 270**	**1 063 766 882**	**951 281 150**
Charges des prestations d'assurance	-436 846 449		-436 846 449	-389 909 499
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-2 492 682		-2 492 682	-2 373 737
Charges des autres activités		-87 720 666	-87 720 666	-69 619 670
Charges de gestion	-286 866 534	-209 484 335	-496 350 869	-456 407 557
CHARGES D'EXPLOITATION	**-726 205 666**	**-297 205 000**	**-1 023 410 666**	**-918 310 463**
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**42 840 946**	**-2 484 730**	**40 356 216**	**32 970 687**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				
Autres produits nets non techniques			260 039	423 434
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**43 100 984**	**-2 484 730**	**40 616 254**	**33 394 121**
Résultat exceptionnel			-108 142	532 120
Impôts sur les résultats			-10 294 238	-10 176 321
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES			**30 213 874**	**23 749 920**
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			1 908 459	1 783 549
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			**32 122 333**	**25 533 469**
Intérêts minoritaires			-57 109	-93 679
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)			**32 179 442**	**25 627 148**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

2.3 TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS REÇUS	**49 474 706**	43 706 744
Entreprises d'assurance	0	0
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	49 474 706	43 706 744
ENGAGEMENTS DONNÉS	**25 607 622**	23 471 948
Entreprises d'assurance	0	0
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	25 607 622	23 471 948

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

2.4
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les groupes d'assurance, notamment :

- la loi n° 94-679 du 8 août 1994 et son décret d'application n° 95-883 du 31 juillet 1995 ;
- l'ordonnance n° 2015-900 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n° 2015-903 du 23 juillet 2015 ;
- le Code des assurances ;
- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2020-01 publié le 9 octobre 2020 et homologué le 29 décembre 2020.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 043 M€ par rapport à 942 M€ en 2023, soit +11% et le chiffre d'activité est de 1 484 M€ contre 1 390 M€ en 2023, soit + 7%.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de + 11% par rapport à 2023 en lien avec la croissance de l'activité actionnaire + 47,5 M€ et de l'activité commerciale + 53,6 M€, dont + 23,9 M€ en France et + 29,7 M€ à l'international.

Les primes d'assurance représentent 753,8 M€ (676,1 M€ en 2023).

Le résultat financier est en hausse de 4,1 M€ par rapport à 2023. Cette évolution s'explique par le volume de placement supplémentaire. La poursuite des taux BCE positifs en 2024 (malgré des baisses progressives en cours d'année) a contribué à une évolution positive des taux d'intérêt sur les placements et a contribué à l'augmentation des rendements financiers associés aux placements.

Afin de rationaliser ses structures et les fonds propres, le Groupe a décidé de fusionner sa filiale d'assurance espagnole avec sa filiale française IMA Assurances via la création d'une succursale au nom d'*IMA Iberica Asistencia, sucursal de IMA Assurances*. Cette fusion rétroactive comptablement au 1er janvier 2024 a été validée par les autorités de contrôle française et espagnole en décembre 2024.

IMA a annoncé en décembre 2023 la fermeture de sa filiale IMA Deutschland. Les opérations de liquidation ont été majoritairement réalisées en 2024, incluant l'arrêt des activités d'assistance qui se sont déroulées durant le premier semestre. La liquidation définitive sera effective ultérieurement.

L'entrée au capital d'IMA Italia à hauteur de 10% par le Groupe italien ITAS a été réalisée fin novembre.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales et un contexte d'incertitude persistante au niveau national. Dans ce cadre, l'activité économique en France a affiché une croissance modeste sur l'exercice, marquée également par un niveau d'inflation en baisse, qui reste cependant élevée.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 32,1 M€ contre 25,5 M€ en 2023.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises contrôlées par IMA SA ou sur lesquelles elle exerce une influence notable sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont sous contrôle exclusif à l'exception de Wafa IMA ASSISTANCE et d'IMA Benelux.

Wafa IMA ASSISTANCE est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis 2011. IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle à partir de 2012.

Les entreprises dont la contribution est non significative sont exclues du périmètre de consolidation même si le Groupe IMA dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces exclusions sont sans impact sur les comptes consolidés, la contribution des participations concernées restant non significative à l'échelle des comptes consolidés du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation en 2024

ITAS est entré dans le capital d'IMA Italia en 2024 suite à une augmentation de capital réservée ; ITAS détient 10% d'IMA Italia. Le Groupe IMA continue de consolider les entités IMA Italia, IMA Servizi et IMACARE selon la méthode de l'intégration globale.

La fusion entre IMA Assurances et IMA Iberica a eu un impact neutre sur les comptes consolidés du Groupe IMA.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE

Nom commercial et siège social	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
1 - ACTIVITÉ HOLDING				
IMA SA 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Consolidante
2 - ACTIVITÉ ASSURANCE				
IMA Italia Assistance Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	90,00	90,00	Globale
IMA Assurances 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Assurima 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Wafa IMA ASSISTANCE Casablanca Business Center, lot°2 lotiss. Mandarouna Sidi Maârouf, CASABLANCA	Maroc	35,00	35,00	Équivalence
3 - ACTIVITÉ HORS ASSURANCE				
ASSISTANCE				
IMA GIE 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Services 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Séréna 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Deutschland c/o Blitzstart Services GmbH - Maximiliansplatz 17– MUNICH	Allemagne	100,00	100,00	Globale
Prestima Julián Camarillo n°29 – MADRID	Espagne	100,00	100,00	Globale
IMA Servizi Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	90,90	Globale
IMA Benelux Parc d'Affaires Zénobe Gramme – Bât 11/12 Square des Conduites d'Eau – LIÈGE	Belgique	34,00	34,00	Proportionnelle
IMH GIE 471 B rue Puits Japie, ZA Le Luc – ÉCHIRÉ	France	80,00	80,00	Globale
IMACARE Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	60,00	54,00	Globale
AUTRES ACTIVITÉS				
IMATECH 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA PROTECT 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA Voyages 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Participations 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Innovation 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
GIE La Chantrerie 31 route de Gachet - NANTES	France	100,00	79,00	Globale
IMMOBILIER				
SCI Bellune 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

// MODALITÉS DE CONSOLIDATION

• *Méthode de consolidation*

Les dix-sept filiales ainsi que le GIE La Chantrerie, sous contrôle exclusif, ont été consolidées par intégration globale. Wafa IMA ASSISTANCE est mise en équivalence et IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

• *Harmonisation et retraitements de consolidation*

Les comptes sociaux des sociétés françaises et étrangères du Groupe IMA sont établis, pour leur activité respective, selon les règles comptables en vigueur dans les pays considérés.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation retenues par les sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils présentent un caractère significatif. Ainsi, aucun retraitement d'homogénéisation n'a été jugé nécessaire pour ce qui concerne les provisions techniques, les placements ; les cadences d'amortissements sont harmonisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01.

Les retraitements de consolidation ont porté notamment sur les opérations de location financement et les impôts différés.

• *Date de clôture*

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels de chaque société arrêtés au 31 décembre.

• *Conversion des comptes d'entreprises établissant leurs comptes en monnaies étrangères*

Les comptes de la filiale Wafa IMA ASSISTANCE, hors zone euro, sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments bilanciels sont convertis au cours de clôture, les produits et charges au cours moyen de la période,
- les écarts de conversion constatés sur le bilan d'ouverture et le résultat sont inscrits au poste « écarts de conversion ».

• *Élimination des opérations internes au Groupe*

Toutes les opérations internes au Groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'incidence de leur élimination est répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener au coût historique consolidé. Les opérations internes éliminées portent notamment sur :

- les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques,
- les dividendes intra-groupes,
- les dépréciations des titres de sociétés consolidées ou de créances détenues sur celles-ci.

• *Imposition différée*

Des impôts différés ont été calculés sur toutes les différences significatives liées à des décalages temporaires entre la base imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

Ce traitement se traduit par un impôt différé actif comptabilisé pour 3 K€ et un impôt différé passif de 40 K€.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés respectivement en comptes de régularisation actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés concernant une même entité fiscale ont été compensés. Ils concernent les sociétés faisant partie de l'intégration fiscale d'IMA SA : IMA GIE, IMA Services, SCI Bellune, IMATECH, IMA PROTECT, IMA Assurances, Assurima, IMA Participations, IMA Innovation, IMH (80%) et Séréna.

L'actif d'impôts différés, estimé à 795 K€ et relatif à la filiale IMA Deutschland, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait du processus de liquidation en cours.

L'actif d'impôts différés, estimé à 205 K€ et relatif à la filiale IMACARE, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

Les sociétés IMA Participations et IMA Innovation font partie du groupe d'intégration fiscale d'IMA depuis le 1er janvier 2019. Leurs déficits fiscaux de 2018 pourront être imputés sur leurs bénéfices fiscaux futurs ; il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif au titre de ces déficits fiscaux en 2021. L'actif d'impôts différés non comptabilisé d'IMA Participations s'élève à 40 K€ ; celui d'IMA Innovation est de 137 K€.

• *Écarts de première consolidation*

Lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiés constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'évaluation constatés sur des actifs et passifs identifiables sont imputés sur l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition résiduels sont, lorsqu'ils sont positifs, inscrits à l'actif immobilisé et amortis sur une durée fonction du contexte de l'acquisition. Lorsqu'ils sont négatifs, ils représentent une provision pour risques qui est inscrite au passif du bilan.

• *Comptes sociaux des entités italiennes*

Les comptes sociaux d'IMA Italia, d'IMA Servizi et d'IMACARE, intégrés en consolidation, sont réalisés selon des données provisoires au 31 décembre 2024. Leurs comptes sociaux définitifs sont arrêtés postérieurement aux comptes consolidés du Groupe IMA.

La différence entre les résultats sociaux provisoires et définitifs de ces sociétés est constatée dans les résultats consolidés de l'exercice suivant.

L'impact sur les comptes consolidés 2024 est un produit de 74 K€ correspondant à des écarts sur les résultats 2023.

• *Entrée d'ITAS dans le capital d'IMA Italia en 2024*

L'entrée d'ITAS dans le capital d'IMA Italia a provoqué une augmentation du pourcentage des intérêts minoritaires sans changement de méthode de consolidation. Il est passé de zéro en 2023 à 10% en 2024 chez IMA Italia, de zéro en 2023 à 9,1% en 2024 chez IMA Servizi et de 40% en 2023 à 46% en 2024.

Le montant des intérêts minoritaires a augmenté de 3 576 K€ et les réserves groupe ont baissé de 193 K€ suite à cette opération.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

// MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

• *Écart d'acquisition*

En septembre 2020, IMA Italia a acquis 60% du capital de la société italienne IMACARE. Cet achat a donné lieu à un écart d'acquisition positif de 596 K€. Une dépréciation de l'écart d'acquisition de 467 K€ avait été enregistrée en 2021. Une dotation à la dépréciation de 129 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022. Cet écart d'acquisition est entièrement déprécié depuis 2022.

En mars 2022 IMA SA a acheté à Cattolica les titres représentant 35% du capital d'IMA Italia. Cette opération a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif de 751 K€.

• *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'option d'activation des projets développés par IMA GIE (Livraisons A Soi Même : LASM) a été prise en 2006 pour l'ensemble du Groupe IMA de manière irréversible.

Chaque projet est analysé chaque année en 4 étapes :

Étape 1

- identification des parties autonomes acquises sur le marché,
- identification des projets développés par des salariés d'IMA GIE et/ou des prestataires informatiques externes,
- lotissement des projets chaque fois que :
  - des lots se distinguent du fait de dates de recettes ou de durées d'utilisation distinctes,
  - des lots sont destinés à une ou plusieurs entités du Groupe IMA.

Étape 2

Pour les projets développés en interne, vérification de la validité de tous les critères d'immobilisation.

Critères	Immobilisation	Charges
1- Faisabilité technique	oui	Un « non » suffit. Les 6 critères doivent être simultanément réunis pour chaque projet passé au crible des critères au moment de la préparation budgétaire de l'année N où ils débutent, ceci étant validé par le dernier Directoire de l'année N-1.
2- Intention d'achever	oui	
3- Capacité à utiliser	oui	
4- Avantages futurs	oui	
5- Disponibilité des ressources	oui	
6- Évaluation possible	oui	

Étape 3 : évaluation des composantes immobilisables des projets

• Phases

Pour chaque projet, seuls les coûts encourus sur certaines phases sont activables :

Phase PsNext	Phase DAF	Charge / Immo
Pré-étude	Étude préalable	Charge
Mise en œuvre	Analyse fonctionnelle	Immo
Mise en œuvre	Analyse organique (conception détaillée de l'application)	Immo
Mise en œuvre	Programmation (appelée parfois codification)	Immo
Mise en œuvre	Tests et jeux d'essais	Immo
Mise en œuvre	Documentation destinée à une utilisation interne et externe	Immo
Production et Post-production	Formation de l'utilisateur	Charge
Production et Post-production	Suivi de logiciel (maintenance)	Charge

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

- Centres de coûts

Seules les dépenses contribuant à la construction de la solution du projet sont prises en compte (essentiellement dépenses identifiées dédiées au projet et les charges relatives aux équipes de développement informatique).

Étape 4 : paramètres d'immobilisation

Montant	. Salaires (salariés fonctionnels dédiés au projet) = Nombre jours x coût budget . Salaires (salariés développeurs informatiques) = Nombre jours x coût budget . Frais externes AMOE = Réel TTC (y compris factures non parvenues).
Durée d'amortissement	Durée d'utilisation techniquement prévue pour le matériel/licences. La durée d'amortissement est la durée d'utilisation prévue par la direction sur la base de données techniques ou commerciales.
Date de début	Date du procès-verbal de réception (recette du lot du projet).

Logiciels acquis

Ils comprennent des logiciels informatiques acquis et amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

Logiciels développés en interne

Conformément à la réglementation, les dépenses de recherches sont enregistrées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont encourues et les frais de développement et de création de logiciels en interne sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent les critères énoncés par les textes.

Au sein du Groupe IMA, les projets suivants sont en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus.

IMA GIE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution des projets LASM entre 2024 et 2023 :

	31/12/24			31/12/23		
NATURE	Valeur brute	Amortisse-ments	Valeur nette	Valeur brute	Amortisse-ments	Valeur nette
Projets en service	2 820	202	2 618	6 866	700	6 166
Projets encore en cours en fin d'exercice	2 201	0	2 201	1 432	0	1 432
Total des projets LASM inventoriés en fin d'exercice	5 021	202	4 819	8 298	700	7 598
dont projet NOUMA	1 713	48	1 665	4 014	514	3 501

Les projets en service correspondent aux projets en cours des LASM mises en service dans l'année.

IMH GIE

Les travaux en lien avec le nouveau schéma directeur informatique ont débuté en 2024, avec des développements internes de nouveaux outils ou d'adaptation de l'existant pour permettre de nouvelles fonctionnalités.

- ***Placements financiers***

Les placements financiers et les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition, sous réserve des dispositions prévues aux articles R 343-9 et R 343-10 du Code des assurances pour les entités d'assurance.

Titres de participation non consolidés

La valeur de référence des placements dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation correspond à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que représente la participation pour le Groupe.

Une dépréciation est constituée ligne à ligne dans le cas où cette valeur est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2024, les titres de participation présents au bilan concernent essentiellement :

- LIBERTY RIDER, start-up française dans le domaine de la mobilité sécurisée, dont IMA Participations détient 11,8% du capital.
- MOBILITY 24, société portugaise dont IMA Participations détient 30% du capital.
- POP VALET, start-up française spécialisée dans le déplacement de véhicules pour le compte des acteurs du secteur automobile, dont IMA Participations détient 12,7% du capital.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

- COORGANIZ, start-up française, plateforme d'organisation de la famille et de la dépendance, dont IMA Participations détient 26,1% du capital.
- CARBOOKR, start-up française dans le domaine de la location de voitures BtoB, dont IMA Participations détient 78,6% du capital.
- THE TREEP, start-up française équipant les agences de voyage et les entreprises avec son mobility planner, un self-booking tool qui facilite l'expérience des voyageurs, dont IMA Participations détient 60,2% du capital.
- URBAN FISIO, start-up espagnole spécialisée dans la physiothérapie, dont IMA Participations détient 10,2% du capital.
- FINOVOX, start-up française qui a développé un logiciel SaaS permettant de détecter les faux documents, dont IMA Participations détient 2,5% du capital.
- REVOLTE, start-up française spécialisée à la fois dans la réparation des systèmes électriques et hybrides des véhicules, et dans la formation des professionnels du secteur, dont IMA Participations détient 5,0% du capital.

MOBILITY 24, CARBOOKR, COORGANIZ et THE TREEP n'ont pas été intégrées en consolidation du fait de leur caractère non significatif.

Valeurs mobilières amortissables à taux fixe (article R. 343-9 du Code des assurances)

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R. 123-2, ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.

Au 31 décembre 2024, IMA Assurances détient des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R. 343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

Titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques (article R 343-10 du Code des assurances)

Ces titres, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires, figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R. 343-11 :
- titres cotés : sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise.

Le règlement n°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R. 343-10 du Code des assurances.

Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit.

Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par le Groupe IMA.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20% (30% en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2024, le Groupe IMA n'a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

Provision pour risque d'exigibilité

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :
- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours côté avant cette date,
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date,
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R. 343-11.

Il n'y a pas lieu de constituer une telle provision au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Allocation des produits financiers au compte technique

Le résultat des placements (produits moins charges de placement) est ventilé dans les entités d'assurance concernées en affectant au résultat technique, la part issue des provisions techniques et au résultat non technique, la part revenant aux capitaux propres.

Placements financiers des entreprises non assurance

Ils sont principalement constitués de valeurs mobilières de placement. Elles représentent des parts d'OPCM, des certificats de dépôt négociables et des comptes à terme. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est égale au dernier cours connu.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

- ***Patrimoine immobilier et autres actifs corporels d'exploitation***

Les éléments constituant le patrimoine immobilier et les autres actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction des règles de la société consolidante et des retraitements sont opérés sur les comptes des filiales étrangères.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

- agencements installations 10 ans linéaire
- installations et matériels techniques 2 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau 3 à 8 ans linéaire
- mobilier 4 à 8 ans linéaire
- matériel informatique et téléphonique 1 à 8 ans linéaire
- matériel de transport 3 à 5 ans linéaire

L'application du règlement CRC 2014-03 a conduit à la détermination de composants et de nouvelles durées d'amortissements suivantes pour les bâtiments :

COMPOSANTS	MODE D'AMORTISSEMENT COMPTABLE	DURÉES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE
Terrains	Non amortis	
VRD et gros œuvre	Linéaire	30 ou 50 ans
Façades	Linéaire	10 ou 20 ans
Terrasses	Linéaire	10 ou 20 ans
Aménagements extérieurs	Linéaire	15 ou 30 ans
Aménagements intérieurs	Linéaire	10 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée sur la base d'une expertise annuelle réalisée par un expert indépendant.

Les immeubles en moins-value latente ou pour lesquels il existe un indice de perte de valeur font l'objet d'un examen en vue de déterminer une éventuelle dépréciation.

- ***Stocks et encours***

À la clôture de l'exercice, un certain nombre de services d'IMH ne sont pas totalement terminés, l'entité a valorisé ces services en fonction du temps passé en 2024 pour un montant de 5 338 K€ dans ses comptes sociaux.

- ***Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- ***Frais d'acquisition reportés***

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrat par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

(a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés,

(b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Au 31 décembre 2024, les frais d'acquisition reportés s'élèvent à 3 570 K€ et concernent les sociétés Assurima et IMA Assurances.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

- ***Provisions techniques***

Les provisions constituées sont destinées à couvrir des charges échues de l'exercice ou à garantir un risque dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du Code des assurances.

Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post-clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour « sinistres inconnus » ou « tardifs », y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres.

Provisions pour risques croissants

Chez IMA Assurances, le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31 décembre 2024 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.

Cette provision a donc été intégralement reprise pour 1 880 K€ et dotée à nouveau pour 3 244 K€.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges incluent :
- des provisions pour litiges, pour risques prud'homaux,
- les provisions pour indemnités de fin de carrière.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements de retraite vis-à-vis du personnel des sociétés consolidées sont couverts soit par un contrat d'assurance volontaire, soit par un contrat d'assurance obligatoire, ou encore font l'objet d'un engagement hors bilan en comptabilité sociale.

// IMA GIE ET IMA SA

Le contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie couvre les indemnités de fin de carrière des salariés prévues par la convention collective (cadres et techniciens).

L'engagement total est estimé pour les techniciens et les cadres d'IMA GIE et d'IMA SA sur la base des droits acquis par les salariés à partir d'hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite et au « turn over ». Il est de 17 996 K€ au 31 décembre 2024. Il inclut les charges sociales correspondantes.

Le fonds constitué auprès de l'assureur en 2013 couvre le montant total de cet engagement. Il n'y a donc plus de provision en consolidation depuis 2013.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

// Autres entités françaises

Le montant des indemnités de fin de carrière (IFC) des salariés d'IMATECH et d'IMA PROTECT prévu par la convention collective et non couvert par un contrat d'assurance figure au passif. Il est de 988 K€ au 31 décembre 2024.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,07%. L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans.

Au 31 décembre 2024, le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière, comptabilisé en consolidation, s'élève à 957 K€. Il inclut les charges sociales correspondantes.

La variation de la provision pour IFC entre l'année 2023 et 2024 a généré une charge qui a diminué le résultat consolidé de 31 K€, soit 23 K€ nets d'impôts différés.

Conformément à la CNCC, le taux de rotation du personnel utilisé depuis 2018 par IMATECH et IMA PROTECT pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière tient compte uniquement des démissions ; les licenciements et ruptures conventionnelles en sont exclus.

Chez IMH, les IFC des cadres et des employés sont couvertes par un contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie.

- ***Règles retenues pour l'imputation des charges par destination***

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Une comptabilisation des charges est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services). Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité d'assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

- ***Écarts de change sur créances et dettes commerciales***

Conformément au règlement ANC 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.

- ***Charges et produits exceptionnels***

Pour l'ensemble des activités, les charges et produits qui ont un caractère non récurrent et étranger à l'exploitation figurent en résultat exceptionnel.

- ***Dispositif GloBE***

Conformément à l'article 282-27 du règlement ANC 2020-01 il est précisé que le Groupe IMA n'est pas redevable de la charge d'impôt en application du dispositif GloBE en 2024.

- ***Passifs éventuels***

Le calcul des provisions pour congés payés des entités françaises, incluant un passif éventuel, prend en compte les dernières évolutions réglementaires en la matière et la jurisprudence associée au 31 décembre 2024.

// CHANGEMENTS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS

- ***Changements de réglementation comptable***

Aucun changement de réglementation comptable n'est intervenu en 2024.

- ***Changements de méthodes comptables, d'estimations comptables et corrections d'erreurs***

Aucun changement de méthode comptable, d'estimation comptable ou aucune correction d'erreur n'impacte significativement les comptes au 31 décembre 2024.

- ***Changements de présentation comptable***

Aucun changement de présentation comptable n'est intervenu en 2024.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Les éléments ci-après sont présentés en milliers d'euros.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN

• *Actifs incorporels*

VALEUR BRUTE				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0
Écarts d'acquisition	1 347			1 347
Fonds de commerce et droit au bail	507			507
Autres actifs incorporels	181 130	9 767	-2 994	187 903
TOTAL	**182 984**	**9 767**	**-2 994**	**189 757**

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice	Valeur nette à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0	0
Écarts d'acquisition	596			596	751
Fonds de commerce et droit au bail	336	102		438	69
Autres actifs incorporels	130 229	13 019	-1 686	141 562	46 341
TOTAL	**131 161**	**13 121**	**-1 686**	**142 596**	**47 161**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

- ***Placements des entités d'assurance***

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation (1)	Plus ou moins-values latentes	Plus ou moins-values latentes
1. Placements immobiliers	2 352	2 085	4 290	2 205	2 149
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM					11
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4.)	16 181	16 180	17 426	1 246	350
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe					
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	274 932	274 932	274 628	-304	-1 463
6. Prêts hypothécaires					
7. Autres prêts et effets assimilés					
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 324	4 324	4 324		
9. Autres dépôts					
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte					
11. Autres instruments financiers à terme					
TOTAL	**297 789**	**297 521**	**300 668**	**3 147**	1 047
Total des placements cotés	91 943	91 943	92 884	942	-1 102
Total des placements non cotés	205 846	205 578	207 784	2 205	2 149
Part des placements d'assurance Non-Vie	297 789	297 521	300 668	3 147	1 047
Part des placements d'assurance Vie					

(1) La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Placements des autres entités*

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeur brute	Amortissements/ Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	**77 925**	**32 476**	**45 449**	**47 932**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**15 705**	**2 392**	**13 313**	**7 718**
Participations	13 874	2 164	11 710	6 870
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 691	228	1 463	703
Prêts	140		140	145
Autres immobilisations financières				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS	**40 553**	**395**	**40 158**	**40 212**
AUTRES				
TOTAL	134 183	35 263	98 920	95 862

• *Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques*

Ventilation entre activités Non-Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	3 710		3 710	3 229
Provisions pour sinistres	2 217		2 217	1 935
Provisions pour participation aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
TOTAL	5 927		5 927	5 164

• *Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance*

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	10 364			10 364
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 561			9 561
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445			32 445
TOTAL	52 370			52 370

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Ventilation par nature

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Montant net total	
Primes acquises non émises	10 364		10 364	10 243
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 561		9 561	5 053
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445		32 445	31 713
TOTAL	**52 370**		**52 370**	**47 009**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Primes acquises non émises	11 653	1 289	10 364	10 243
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	9 567	6	9 561	5 053
Créances nées d'opérations de réassurance	32 445		32 445	31 713
TOTAL	**53 665**	**1 295**	**52 370**	**47 009**

- ***Créances sur les entités du secteur bancaire***

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Comptes courants et caisses	98 366			98 366
TOTAL	**98 366**			**98 366**

Ventilation par nature

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Comptes courants et caisses	56 111		42 255	98 366	88 824
TOTAL	**56 111**		**42 255**	**98 366**	**88 824**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Comptes courants et caisses	98 366		98 366	88 824
TOTAL	**98 366**		**98 366**	**88 824**

- ***Autres créances***

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel	3 399			3 399
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	21 835			21 835
Débiteurs divers	165 080			165 080
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	3			3
TOTAL	**190 317**			**190 317**

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Personnel	15		3 384	3 399	301
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	5 261		16 574	21 835	16 510
Débiteurs divers	50 932		114 148	165 080	147 197
Capital appelé non versé					
Impôts différés actifs			3	3	2
TOTAL	**56 208**		**134 109**	**190 317**	**164 010**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Personnel	3 399		3 399	301
État, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	21 835		21 835	16 510
Débiteurs divers	165 742	662	165 080	147 197
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	3		3	2
TOTAL	**190 979**	**662**	**190 317**	**164 010**

- ***Autres actifs***

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31/12/24			31/12/23		
	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION						
Activité Non-Vie	272	188	84	239	151	88
Activité Vie						
Autres activités	149 332	108 246	41 086	141 107	105 181	35 926
STOCKS ET EN-COURS						
Autres activités	6 499	551	5 948	7 604	1 245	6 359
TOTAL	**156 103**	**108 985**	**47 118**	**148 950**	**106 577**	**42 373**

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Actifs corporels d'exploitation	84		41 086	41 170	36 014
Stocks et en-cours			5 948	5 948	6 359
TOTAL	**84**		**47 034**	**47 118**	**42 373**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

- ***Comptes de régularisation – actif***

Frais d'acquisition reportés : ventilation entre les activités Non-Vie, Vie et autres activités

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Frais d'acquisition reportés	3 570			3 570	2 147
TOTAL	**3 570**			**3 570**	**2 147**

Autres comptes de régularisation actif : ventilation entre les activités Non-Vie, Vie et autres activités

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Intérêts courus à recevoir	3 890		1 167	5 057	3 701
Charges constatées d'avance diverses et autres comptes de régularisation actif	649		10 761	11 410	6 765
TOTAL	**4 539**		**11 928**	**16 467**	**10 466**

- ***Tableau de variation des capitaux propres***

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
MONTANT AU 31/12/22	**55 383**	**145 708**	**135 009**	**10 821**		**-5**	**-5**	**346 916**	**973**	**347 889**
Affectation du résultat 31/12/22			10 821	-10 821						
Résultat 31/12/23				25 627				25 627	-94	25 533
Variation des écarts de conversion			266					266		266
Réduction de capital IMA SA			15					15	-672	-656
MONTANT AU 31/12/23	**55 383**	**145 708**	**146 111**	**25 627**		**-5**	**-5**	**372 824**	**208**	**373 032**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
Affectation du résultat 31/12/23			25 627	-25 627						
Résultat 31/12/24				32 179				32 179	-57	32 122
Variation des écarts de conversion			330					330		330
Augmentation des réserves IMACARE									100	100
Entrée d'ITAS en Italie			-193					-193	3 576	3 383
MONTANT AU 31/12/24	**55 383**	**145 708**	**171 875**	**32 179**		**-5**	**-5**	**405 140**	**3 827**	**408 967**

- ***Passifs subordonnés***

IMA SA a émis un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.

Il y a 2,068 M€ d'intérêts courus à payer au 31 décembre 2024.

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Passifs subordonnés	2 068		35 000	37 068
TOTAL	**2 068**		**35 000**	**37 068**

Ventilation par nature et par activité Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Passifs subordonnés			37 068	37 068	37 068
TOTAL			**37 068**	**37 068**	**37 068**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Provisions techniques*

Ventilation entre activités Non-Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31/12/24			31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises	54 446		54 446	42 902
Provisions pour sinistres	95 484		95 484	78 961
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	6 930		6 930	5 670
Autres provisions techniques	4 149		4 149	2 505
TOTAL	**161 009**		**161 009**	**130 038**

• *Provisions*

Décomposition de la variation des provisions pour risques et charges

NATURE	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Provisions pour risque prud'homal	178	47	-105	120
Provisions pour litiges	48	317	-10	355
Provisions indemnités fin de carrière et primes liées à l'ancienneté	957	48	-17	988
Titres mis en équivalence				
Écarts d'acquisition				
Autres provisions pour risques et charges	8 375	5 017	-8 017	5 375
TOTAL	**9 557**	**5 429**	**-8 149**	**6 838**

• *Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance*

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 499			3 499
Dettes nées d'opérations de réassurance	557			557
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	806			806
TOTAL	**4 862**			**4 862**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

Ventilation par nature et entre activités Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 499			3 499	3 901
Dettes nées d'opérations de réassurance	557			557	3 228
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	806			806	730
TOTAL	**4 862**			**4 862**	**7 859**

- ***Dettes envers les entités du secteur bancaire***

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers les établissements de crédit	3 573	8 284		11 857
TOTAL	**3 573**	**8 284**		**11 857**

Ventilation par nature et par activité Non-Vie et Vie

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes envers les établissements de crédit	829		11 028	11 857	15 445
TOTAL	**829**		**11 028**	**11 857**	**15 445**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Autres dettes*

Ventilation par échéance

NATURE	31/12/24			Montant net total
	Échéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus				
Personnel	62 341	1	5	62 347
État, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	69 351			69 351
Créanciers divers	102 383	420		102 803
Impôts différés passifs	40			40
TOTAL	**234 115**	**421**	**5**	**234 541**

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus					
Personnel	723		61 624	62 347	52 098
État, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	3 452		65 899	69 351	59 829
Créanciers divers	25 431		77 372	102 803	95 574
Impôts différés passifs			40	40	633
TOTAL	**29 606**		**204 935**	**234 541**	**208 134**

• *Comptes de régularisation - passif*

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31/12/24				31/12/23
	Activité Non-Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Produits perçus d'avance et autres comptes de régularisation	200		2 456	2 656	2 427
TOTAL	**200**		**2 456**	**2 656**	**2 427**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Tableau des engagements reçus et donnés*

	31/12/24			31/12/23
	Assurance	Autres	Total	Total
ENGAGEMENTS REÇUS	0	49 475	49 475	43 707
ENGAGEMENTS DONNÉS	0	25 608	25 608	23 472
- avals, cautions et garanties de crédit		18 260	18 260	18 735
- titres et actifs acquis avec engagements de revente				
- autres engagements sur titres, actifs ou revenus		7 348	7 348	4 737
- autres engagements donnés				
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES				
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION				
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE				

Les engagements hors bilan donnés concernent essentiellement des cautions bancaires. À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, Wafa IMA ASSISTANCE, Italie), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres. Cela a été aussi le cas pour IMA Participations (Mobility 24). À l'occasion de ses prises de participations, IMA Participations bénéficie de garanties de passif dont les durées sont limitées dans le temps et les indemnisations plafonnées.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédants à l'égard d'IMA Assurances se sont engagés à souscrire une nouvelle tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros maximum en cas d'une couverture du SCR d'IMA Assurances inférieur à 105% (et sous réserve d'un accord du Conseil de Surveillance si la couverture du SCR est comprise entre 105% et 115%).

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

• *Ventilation des primes brutes émises*

LIBELLÉS	31/12/24	31/12/23
France	631 192	582 227
UE	131 192	97 990
TOTAL	**762 384**	**680 217**

• *Ventilation des primes acquises et des provisions techniques brutes par catégorie*

	31/12/24		31/12/23	
CATÉGORIES	Primes acquises	Provisions techniques	Primes acquises	Provisions techniques
Affaires directes	628 466	79 313	641 997	65 278
Acceptations en réassurance (Non-Vie)	125 403	81 696	34 103	64 760
TOTAL	**753 869**	**161 009**	**676 100**	**130 038**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Chiffre d'affaires des autres activités*

	31/12/24	31/12/23
Prestations d'assistance	185 944	171 401
Abonnés télésurveillance	44 903	43 005
Télédiagnostic et autres activités	53 327	47 765
TOTAL	**284 174**	**262 171**

• *Autres produits d'exploitation*

	31/12/24	31/12/23
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations et pour risques et charges	8 985	1 020
Autres	5 403	4 735
TOTAL	**14 388**	**5 755**

• *Produits financiers nets de charges*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31/12/24	Total 31/12/23
Revenus des placements	10 924			10 924	8 358
Autres produits de placements	384			384	369
Produits provenant de la réalisation des placements	95			95	37
Ajustements ACAV (plus-values)					
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**11 403**			**11 403**	**8 764**
Frais int. et ext. de gestion des placements	-509			-509	-417
Autres charges des placements	-28			-28	-17
Pertes provenant de la réalisation des placements	-795			-795	-614
Ajustements ACAV (moins-values)					
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	**-1 332**			**-1 332**	**-1 048**
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES ASSURANCES	**10 071**			**10 071**	**7 716**
Sociétés non assurance (autres activités)					
Produits financiers			5 090	5 090	2 607
Charges financières			-3 827	-3 827	-3 069
Résultat financier des autres activités			1 263	1 263	-462
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES				**11 334**	**7 254**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Charges des prestations d'assurance*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Total 31/12/24	Total 31/12/23
Prestations et frais payés	415 412		415 412	294 841
Charges des provisions pour sinistres (variations)	16 335		16 335	93 384
Charges des autres provisions techniques	1 644		1 644	-385
Participation aux résultats	3 455		3 455	2 069
TOTAL	**436 846**		**436 846**	**389 909**

• *Charges ou produits nets des cessions en réassurance*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Total 31/12/24	Total 31/12/23
Primes cédées	13 431		13 431	12 102
Variation des primes non acquises et risques en cours cédées	-481		-481	-261
Charges de sinistres cédées	-5 808		-5 808	-5 368
Participation aux résultats				
Commissions cédées	-4 650		-4 650	-4 099
Cession des autres produits techniques				
TOTAL	**2 492**		**2 492**	**2 374**

• *Détail des charges des autres activités*

	31/12/24	31/12/23
Frais de sinistres prestations	86 673	69 679
Rabais, remises, ristournes obtenues assistance	658	-365
Autres	389	306
TOTAL	**87 720**	**69 620**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

• *Charges de gestion*

	Assurance Non-Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31/12/24	Total 31/12/23
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE					
- Frais d'acquisition	39 844			39 844	27 950
- Frais d'administration	6 609			6 609	5 807
- Autres charges techniques	240 414			240 414	217 592
- Participation des salariés					
SOCIÉTÉS NON ASSURANCE (AUTRES ACTIVITÉS)					
Charges de personnel (y compris participation des salariés)			300 418	300 418	278 093
Autres charges d'exploitation			-146 161	-146 161	-134 887
Impôts et taxes			22 809	22 809	22 812
Dotations aux amortissements et aux provisions			32 418	32 41!	39 040
TOTAL	**286 867**		**209 484**	**496 351**	**456 407**

Un compte de liaison est utilisé pour comptabiliser la contrepartie des éliminations intragroupes entre les entités assurance et non assurance. Il apparaît en Autres charges techniques en 2024 pour une charge de 246 781 K€ et en produits pour le même montant en Autres charges d'exploitation.

• *Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition*

Néant en 2024.

• *Autres produits nets non techniques*

	31/12/24	31/12/23
Rabais, remises, ristournes accordées assistance	0	0
Autres produits	260	423
TOTAL	**260**	**423**

• *Résultat exceptionnel*

	31/12/24	31/12/23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur exercices antérieurs	361	542
Produits des cessions d'éléments actifs	103	166
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Autres produits exceptionnels	413	799
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**877**	**1 507**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

	31/12/24	31/12/23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- Charges sur exercices antérieurs	344	327
- Pertes sur avances de fonds		
- Pertes sur créances		
- Charges sur cessions d'éléments d'actifs	321	291
- Autres charges exceptionnelles	320	357
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**985**	**975**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-108**	**532**

- ***Impôts sur les résultats***

La charge d'impôt du Groupe est constituée par la somme de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé. Au 31 décembre 2024, cette somme conduit à constater une charge d'impôt de 10 294 K€.

	31/12/24	31/12/23
Charge d'impôt exigible	10 886	10 000
Charge d'impôt différé	-592	176
TOTAL	**10 294**	**10 176**

La charge d'impôt théorique s'élève à :

	31/12/24	31/12/23
Résultat net consolidé	32 122	25 533
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 908	-1 784
Charge nette d'impôt	10 294	10 176
Résultat avant impôt	40 508	33 926
Taux d'impôt théorique	25,83%	25,83%
CHARGE THÉORIQUE D'IMPÔT	**10 461**	**8 761**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	31/12/24	31/12/23
Charge théorique d'impôt	10 461	8 761
Différences permanentes	-10	31
Différences de taux liées aux pays	398	-580
Retraitements de consolidation n'ayant pas donné lieu à calcul d'impôt différé	-54	-201
Impact des déficits	-501	2 165
Autres impôts exigibles		
CHARGE NETTE D'IMPÔT	**10 294**	**10 176**

- ***Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions***

LIBELLÉS	31/12/24	31/12/23
Dotations aux amortissements	26 846	31 100
Dotations aux dépréciations et aux provisions	5 707	8 175
TOTAL	**32 553**	**39 275**

- ***Personnel***

Effectif moyen du personnel	31/12/24			31/12/23
	Assurance	Autres activités	Total	
Cadres	41	992*	1 033	978
Techniciens	70	4 687**	4 757	4 502
TOTAL	**111**	**5 679**	**5 790**	**5 480**
Charges de personnel	7 192	299 956	307 148	283 554

L'effectif moyen ci-dessus inclut la quote-part contrôlée des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle en 2024 (* cadres : 5, ** techniciens : 38) et exclut le Maroc.

L'effectif des personnels sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2024 représente 5 021 personnes (hors Maroc et incluant la quote-part des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle).

- ***Honoraires des Commissaires aux comptes***

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 586 K€.
  dont Forvis Mazars : 340 K€
  Groupe Y : 228 K€
  Marca Cardinal : 18 K€
- Honoraires comptabilisés au titre des autres services réalisés par les Commissaires aux comptes : 0 K€.
  dont Forvis Mazars : 0 K€
  Groupe Y : 0 K€

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

// COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS

- ***Compte technique de l'assurance Non-Vie***

	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTROCES-SIONS	OPÉRATIONS NETTES 31/12/24	OPÉRATIONS NETTES 31/12/23
PRIMES ACQUISES	**753 869**	**-12 950**	**740 919**	**664 259**
- Primes	762 384	-13 431	748 953	668 114
- Variation des primes non acquises	-8 515	481	-8 034	-3 855
PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	**3 696**		**3 696**	**2 619**
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	**5 105**		**5 105**	**3 752**
CHARGES DE SINISTRES	**-431 747**	**5 808**	**-425 939**	**-382 857**
- Prestations et frais payés	-415 412	5 526	-409 886	-289 990
- Charges des provisions pour sinistres	-16 335	282	-16 053	-92 867
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	**-1 644**		**-1 644**	**385**
PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	**-3 455**		**-3 455**	**-2 069**
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	**-46 453**	**4 650**	**-41 803**	**-29 658**
- Frais d'acquisition	-39 844		-39 844	-27 950
- Frais d'administration	-6 609		-6 609	-5 807
- Commissions reçues des réassureurs		4 650	4 650	4 099
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	**-240 414**		**-240 414**	**-217 592**
VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	**38 957**	**-2 492**	**36 465**	**38 839**
Participation des salariés				
Produits nets des placements hors part du compte technique	6 376		6 376	5 097
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**45 333**	**-2 492**	**42 841**	**43 936**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				
Autres produits nets non techniques	260		260	423
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**45 593**	**-2 492**	**43 101**	**44 359**

Docusign Envelope ID: 57D48E57-866E-4B7D-87EA-5B6AB3949CBC

- ***Comptes d'exploitation des autres activités***

	31/12/24	31/12/23
Chiffre d'affaires	284 174	262 171
Autres produits d'exploitation	9 283	2 004
Achats consommés	- 87 721	- 69 620
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	- 300 418	- 278 093
Autres charges d'exploitation	146 161	134 887
Impôts et taxes	- 22 809	- 22 812
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 32 418	- 39 040
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT ELEMENTS CI-DESSOUS	**- 3 748**	**- 10 503**
Produits financiers	5 090	2 607
Charges financières	- 3 827	- 3 069
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**- 2 485**	**- 10 965**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**- 2 485**	**- 10 965**

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2024 et la date d'arrêté du présent rapport.